

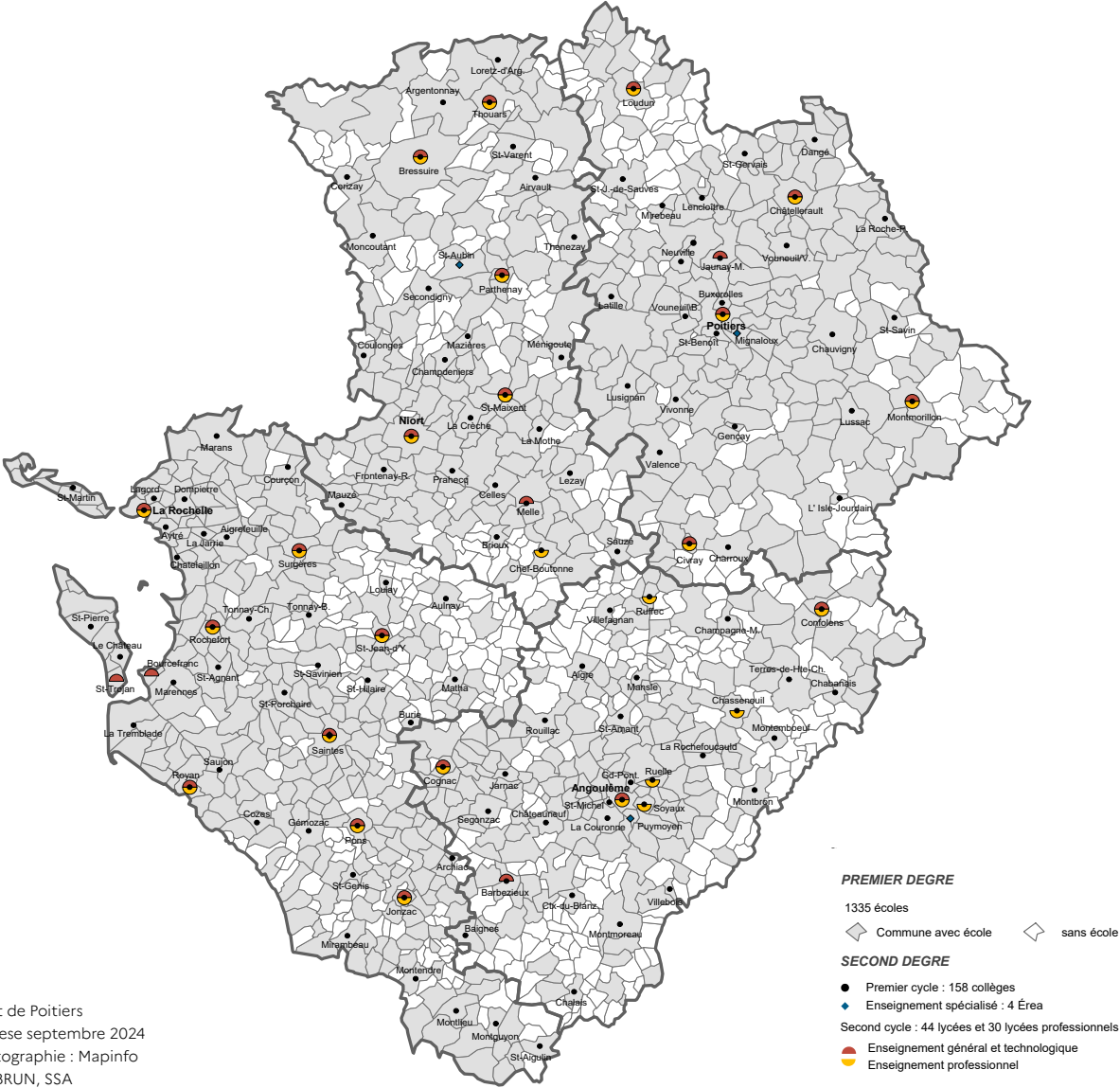
BIENVENUE

dans l'académie
de **Poitiers**



2025 - 2026

Les établissements publics d'enseignement scolaire





Édito

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Poitiers. Vous intégrez un collectif de près de 29.000 personnels engagés pour la réussite de plus de 280.000 élèves et étudiants.

Quelle que soit votre fonction – enseignant, personnel d'inspection, de direction, administratif, d'encadrement, de santé ou d'accompagnement – vous jouerez un rôle essentiel dans la réalisation de notre mission commune : garantir la réussite de chaque élève et faire vivre les valeurs de la République. Il nous appartient collectivement de mettre en place une École qui instruit, émancipe et protège.

Ce guide, à vocation pratique, vous permettra d'identifier les personnes ressources, les services et outils au sein de notre paysage académique. Les services du rectorat et des directions des services départementaux de l'éducation nationale, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et les personnels des ressources humaines sont mobilisés pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider à remplir votre mission. Soyez assuré de leur engagement à vos côtés pour vous accompagner dans vos fonctions.

Je vous souhaite une intégration réussie et un plein accomplissement professionnel dans le cadre de notre mission au service des élèves, de leurs familles et des territoires.

Frédéric PERISSAT

Recteur de l'académie de Poitiers



Sommaire

7 La représentation du ministère à l'échelle régionale

- 8 La région académique Nouvelle-Aquitaine
- 10 Trois établissements nationaux implantés sur le territoire académique

11 Découverte de l'académie de Poitiers

- 12 Le système éducatif en académie
- 15 Le projet de l'académie de Poitiers
- 16 Organigramme
- 18 L'académie en chiffres

25 Carrière et vie professionnelle

- 26 Être fonctionnaire
- 27 À votre arrivée dans l'académie
- 27 La mutuelle de l'éducation nationale (MGEN)
- 28 La politique des ressources humaines de l'académie
- 30 Qui vous gère et vous rémunère ?
- 32 Un réseau d'acteurs RH
- 35 Une attention particulière pour la qualité de vie au travail
- 37 La communication académique
- 38 L'assistance informatique académique

39 Ressources pédagogiques et éducatives

- 40 Innovation - expérimentation
- 41 Numérique pour l'éducation
- 42 Comité académique de suivi des politiques éducatives (CASPE)
- 48 Éducation artistique et culturelle
- 50 Europe et international
- 52 Sport, santé et bien-être des élèves

- 55 Éducation prioritaire
- 56 Sécurité des écoles, collèges et lycées

57 Information, orientation, formations initiale et continue

- 58 Réseau d'information, orientation et insertion
- 60 Formation initiale et continue
- 62 Formation tout au long de la vie (FTLV)

65 Enseignement supérieur

- 66 Université de Poitiers
- 67 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
- 68 La Rochelle Université
- 69 Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace - école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ISAE-ENSMA)
- 69 Sciences Po – campus de Poitiers
- 70 Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) Nouvelle-Aquitaine
- 70 Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous)

71 Informations pratiques

- 72 Calendrier scolaire 2024 - 2025
- 73 Adresses utiles
- 75 Quelques sigles de l'éducation nationale



La représentation du ministère à l'échelle régionale

p. 7 à 10

LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

La région académique Nouvelle-Aquitaine comprend les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, en application du cadre régional fixé par la loi du 16 janvier 2015, portant création de 18 régions académiques le 1^{er} janvier 2020.

Elle est la région académique la plus vaste de France (16 % du territoire national) avec ses 84 061 km² et 12 départements et administre plus de 5 500 écoles et établissements, accueillant plus d'un million d'élèves et d'étudiants.

LA RÉGION ACADÉMIQUE

► Elle fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des politiques :

- formation professionnelle et apprentissage ;
- enseignement supérieur, recherche et innovation ;
- information, orientation et lutte contre le décrochage scolaire ;
- numérique éducatif ;
- utilisation des fonds européens ;
- contrats de plan État-région ;
- politique des achats de l'État ;
- politique immobilière de l'État ;
- relations européennes, internationales et coopération ;
- politiques en matière de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, d'engagement civique et de sports.

► Elle détermine les attributions et le schéma de mutualisation des moyens des services régionaux et interacadémiques.



LES CHIFFRES CLÉS

Rentrée 2024

► Les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur

- **4 677** écoles (maternelles et élémentaires)
- **644** collèges
- **202** lycées généraux et technologiques
- **131** lycées professionnels
- **10** établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)
- **6** universités
- **16** écoles d'ingénieurs (publiques et privées)
- **2** instituts d'études politiques

► **1 243 636** élèves et étudiants, dont :

- **487 454** en école (maternelle et élémentaire)
- **273 735** en collège
- **179 116** en lycée dont :
 - **127 410** en lycée général et technologique
 - **51 706** en lycée professionnel
- **1 076** en EREA
- **82 829** apprentis (rentrée 2023)
- **219 426** étudiants (rentrée 2023)

► **99 093** personnels parmi lesquels (rentrée 2023) :

- **71 422** enseignants dont **30 739** dans le 1^{er} degré et **40 683** dans le 2^d degré.

LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : JEAN-MARC HUART

Directrice de cabinet : Virginie MERLE • ce.recteur@ac-bordeaux.fr

Le recteur de la région académique, recteur de l'académie de Bordeaux, chancelier des universités, garantit l'unité et la cohérence de la parole de l'État dans les champs de compétences partagés avec la collectivité régionale. Il est l'interlocuteur des partenaires régionaux (Préfecture de région et Conseil régional) et arrête l'organisation fonctionnelle de la région académique.

LES RECTEURS D'ACADÉMIE

- ▶ Ils arrêtent l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie et les attributions de leurs services ;
- ▶ décident et agissent dans le cadre des orientations stratégiques définies au niveau régional ;
- ▶ exercent les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducative ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements scolaires ;
- ▶ ont autorité notamment sur les inspecteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN).



Jean-Marc
HUART
Recteur
de l'académie
de Bordeaux



Frédéric
PERISSAT
Recteur
de l'académie
de Poitiers



Valérie
BAGLIN-LE GOFF
Rectrice
de l'académie
de Limoges

LE RECTEUR DÉLÉGUÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE : EMMANUEL ROUX

Directeur de cabinet, chargé de mission : Xavier BEULENS • ce.recteur-delegue-esri@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

Le recteur délégué à l'ESR exerce les missions qui lui sont déléguées par le recteur de région académique, chancelier des universités, en lien avec les recteurs des académies de Limoges et de Poitiers sur la base du continuum d'études -3 +3.



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : ÉRIC DUTIL

Adjoint au SGRA pour l'ESRI : Fabrice BLANQUIE • ce.sgra@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

Le secrétaire général de la région académique a pour mission d'assurer l'administration de la région académique en appui du recteur de région académique. Il est chargé de concevoir, de mettre en œuvre et d'accompagner la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale des services de la région académique (services régionaux et interacadémiques).



TROIS ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE ACADÉMIQUE

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (IH2EF)

L'IH2EF est un service à compétence nationale rattaché au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'IH2EF accueille en formations initiale et continue les personnels d'encadrement de l'éducation nationale (personnels de direction et personnels d'inspection principalement) ainsi que de nombreux cadres de l'enseignement supérieur. L'Institut se positionne également comme un centre de réflexion et de diffusion des savoirs en matière d'éducation et de formation, à travers un accompagnement de programmes de recherche ou encore un cycle de hautes études, auquel participent chaque année durant 9 mois 25 à 30 auditeurs issus de la société civile.

Directeur
Charles TOROSSIAN

En savoir +
ih2ef.gouv.fr



LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le Cned conduit son action autour d'une double mission d'éducation et de formation à distance. Il porte les valeurs du service public pour favoriser l'accès à l'éducation et à la formation pour tous. Il accompagne les personnes, quelle que soit leur situation, vers l'accomplissement de leur projet scolaire et professionnel, tout au long de leur vie.

Directrice générale
Anne Szymczak

En savoir +
cned.fr



RÉSEAU CANOPÉ : LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Réseau Canopé, opérateur public du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse conçoit et met en œuvre des ressources et des services pédagogiques pour accompagner la communauté éducative, et développe notamment une offre complète de formations sous de multiples formes. Fort de son maillage territorial, Réseau Canopé diffuse son offre dans ses 101 Ateliers Canopé.

Directrice générale
Marie-Caroline MISSIR

En savoir +
reseau-canope.fr



Découverte de l'académie de Poitiers

p. 11 à 24

LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN ACADÉMIE

L'académie est la circonscription administrative de référence de l'éducation nationale. Au sein des 18 régions académiques, la France est répartie en 30 académies.

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE POITIERS : FRÉDÉRIC PERISSAT

Nommé par décret du Président de la République en conseil des ministres, le recteur exerce dans l'académie les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducative et représente la ministre chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse au sein de l'académie et des départements qui la constituent. Il est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans l'académie, de la maternelle au post-bac, et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

Pour la mise en œuvre de la politique éducative sur le territoire académique, le recteur dispose de l'assistance : du secrétaire général d'académie et des inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) ; du directeur de cabinet ; des services du rectorat et des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ; des conseillers techniques ; des personnels d'inspection.

LE DIRECTEUR DE CABINET

Il assiste le recteur dans la mise en œuvre de la politique académique. Il gère les relations avec les parlementaires, élus, services de l'État et partenaires de la société civile (organisations syndicales, associations de parents d'élèves, etc.).



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ACADÉMIE : JEAN-JACQUES VIAL

Adjoint du recteur d'académie, le secrétaire général d'académie est chargé de l'administration de l'académie et de la mise en œuvre de la politique nationale et académique. Il supplée le recteur en cas d'absence ou d'empêchement et peut recevoir délégation de signature.



LE RECTORAT, SIÈGE DE L'ACADÉMIE

Il regroupe :

- ▶ les services administratifs, placés sous la responsabilité du secrétaire général d'académie ;
- ▶ le secrétariat particulier, le cabinet, le service de communication et les conseillers techniques, directement rattachés au recteur d'académie.

Rectorat de l'académie de Poitiers

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40 625 - 86 022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg@ac-poitiers.fr

LES INSPECTEURS D'ACADÉMIE – DIRECTEURS ACADÉMIQUES DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA-DASEN)

Nommé par décret du Président de la République, sur proposition de la ministre chargée de l'éducation nationale, l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale est l'un des adjoints du recteur d'académie et son représentant à l'échelon départemental. L'IA-DASEN est secondé par un A-DASEN, chargé du 1^{er} degré, qui coordonne l'action des inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription. Il peut aussi être assisté par un directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale (DAASEN).

• LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Les DSDEN rassemblent les services de l'éducation nationale à l'échelon départemental. Leur organisation varie d'un département à l'autre.

IA-DASEN de Charente : Thierry CLAVERIE

DSDEN de Charente
Cité administrative du Champ-de-Mars
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16 023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30 • sg.dsden16@ac-poitiers.fr

IA-DASEN de Charente-Maritime : Mahdi TAMENE

DSDEN de la Charente-Maritime
Cité administrative Duperré
5 place des Cordeliers - CS 60 508
17 021 La Rochelle cedex 1
05 16 52 68 04 • sg.dsden17@ac-poitiers.fr

IA-DASEN des Deux-Sèvres : Véronique GUGGIARI

DSDEN des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
CS 98 661 - 79 026 Niort cedex
05 17 84 02 30 • sg.dsden79@ac-poitiers.fr

IA-DASEN de la Vienne : Nathalie ALCINDOR

DSDEN de la Vienne
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40 625 - 86 022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg.dsden86@ac-poitiers.fr



LES CORPS D'INSPECTION

• L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN) 1^{ER} DEGRÉ

L'IEN a la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité de l'IA-DASEN. Il peut également exercer sa fonction auprès du recteur d'académie. Il assure la mise en œuvre de la politique éducative dans les écoles, conseille les directeurs d'école, inspecte et conseille les personnels enseignants du 1^{er} degré.

• L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉ DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION (IEN - IO)

Conseiller technique de l'IA-DASEN, il est chargé de la mise en œuvre de la politique académique en matière d'orientation au niveau départemental. Il concourt à l'animation, à la coordination et au contrôle des actions d'information et d'orientation du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

• L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL (IA-IPR) ET L'IEN DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (IEN EG-ET)

Ils exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique selon les disciplines ou spécialités. Ils contribuent au pilotage du système éducatif au niveau académique, assurent la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes et les établissements scolaires, évaluent les enseignements et les établissements, inspectent et conseillent les personnels enseignants du 2^d degré. Ils peuvent également conseiller les chefs d'établissement à la demande du recteur et contribuer aux travaux des groupes d'experts menés par l'Inspection générale ou l'administration centrale du ministère.



LE PROJET DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Après trois années scolaires marquées par la crise sanitaire, l'académie de Poitiers s'est dotée d'un nouveau document stratégique, effectif de 2022 à 2025. Ce projet académique énonce les priorités d'action collective et constitue un point d'appui pour les projets de service dans les administrations, et les projets d'école et d'établissement.

QUATRE AXES IDENTIFIÉS

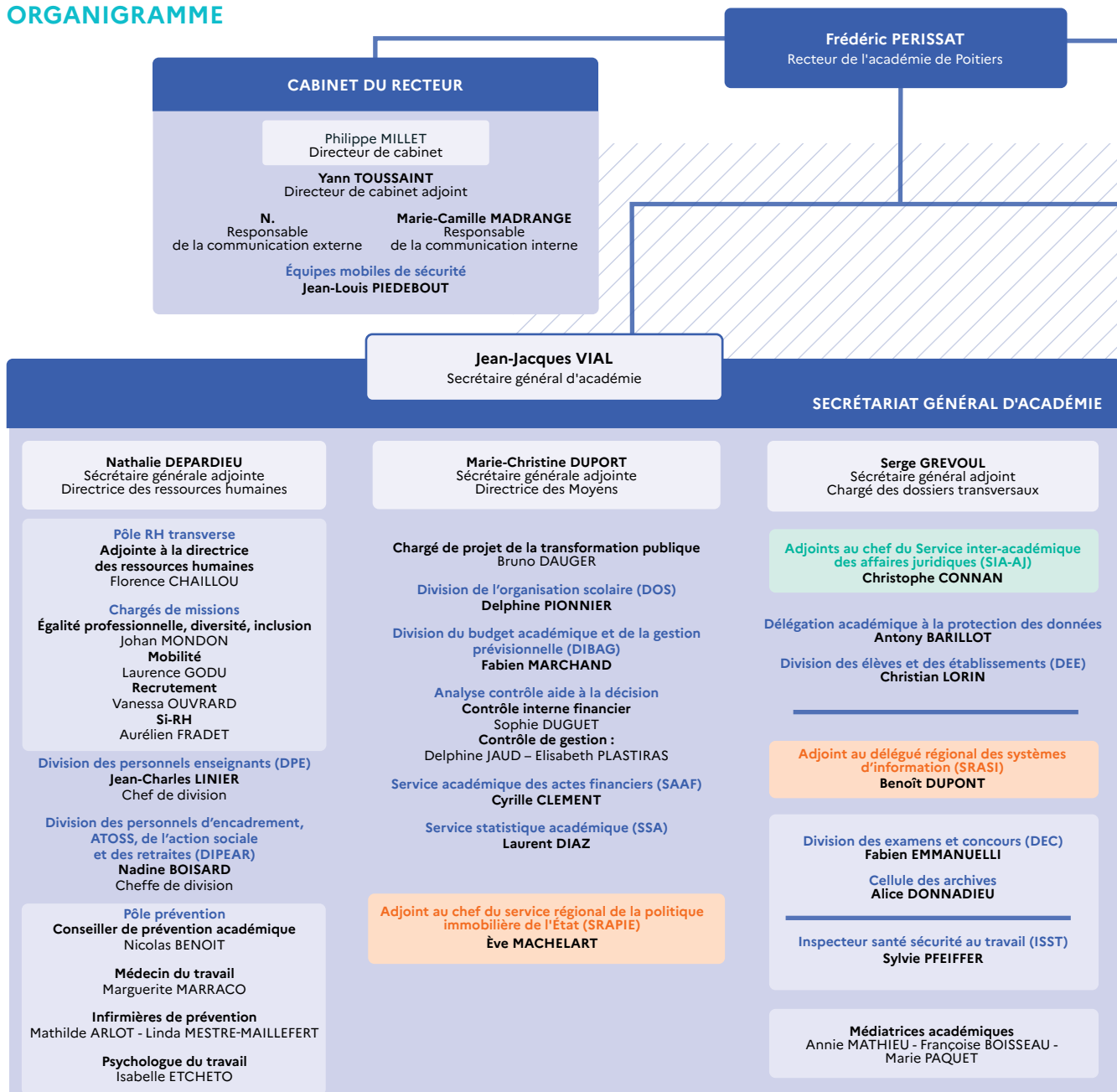
- ▶ Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux ;
- ▶ une pédagogie numérique au service des apprentissages ;
- ▶ vivre ensemble et devenir citoyen ;
- ▶ cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.

Chacun de ces axes est présenté à partir de chiffres et citations, extraits d'une consultation publique. Ils sont représentés de manière graphique, clin d'œil à la cité internationale de la bande dessinée d'Angoulême avec laquelle de nombreux établissements et écoles travaillent.



Projet académique

à télécharger sur :
bit.ly/politique-acpoitiers



SERVICE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE

Philippe MILLET
Directeur

Yann TOUSSAINT
Directeur adjoint

Service de région académique
Service inter-académique

Retrouvez
l'organigramme
de la
région académique
Nouvelle-Aquitaine
sur le site
www.ac-poitiers.fr
rubrique Région
académique
Nouvelle-Aquitaine



DSDEN

CHARENTE (16)

DASEN
Thierry CLAVERIE

Secrétaire générale
Corinne GRIZON

Adjointe 1D
Hanta LEROUX

CHARENTE-MARITIME (17)

DASEN
Mahdi TAMENE
DAASEN
N.

Secrétaire générale
Clarisse LÉFORT

Adjoint 1D
Olivier VEILLAT

DEUX-SÈVRES (79)

DASEN
Véronique GUGGIARI

Secrétaire général
Guillaume STOLL

Adjoint 1D
Véronique DUPIN

VIENNE (86)

DASEN
Nathalie ACLINDOR

Secrétaire général
Serge GREVOUL

Adjoint 1D
N.

CONSEILLERS TECHNIQUES RÉGIONAUX
ET ACADÉMIQUES

Adjoint au délégué régional académique à l'in-
formation, à l'orientation et à la lutte contre le
décrochage scolaire (DRAIOLDS)

Yannick THÉVENET

Adjoint au délégué régional académique à la
formation professionnelle initiale et continue
et à l'apprentissage (DRAFPCA)

Ahmed BAUVIN

Adjoint au délégué régional académique au
numérique éducatif (DRANE)

Jean-Denis POIGNET

Adjointe à la déléguée régionale académique
aux relations européennes, internationales et à
la coopération (DRAREIC)

Claire LE-CAM

Chef du service inter-académique de la formation
des personnels d'encadrement (SIA-FPE)

David FEVIN

Adjoint à la cheffe du service inter-académique
de l'éducation artistique et culturelle (SIA-EAC)

Mathias CHARTON

Conseillère technique Établis-
sement et vie scolaire
Geneviève LUX

Médecin conseillère technique
N.

Conseiller technique de service
social
Christophe RAVET

Infirmière conseillère technique
Sabrina ALLEGRE

Conseiller technique École inclu-
sive, conseiller académique pour
la scolarisation des nouveaux ar-
rivants et des enfants du voyage
(CASNAV) :
Patrice FONDIN

DOYENS

Doyens des inspecteurs de l'éducation nationale 1er degré
Pascal BONNET - Carole BOYER

Doyenne des inspecteurs d'académie -
inspecteurs pédagogiques régionaux
Aurélie PINTON

Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale enseignement
technique, général, information et orientation
Grégory GAUTUN

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

Directeur de l'école académique de la formation continue (EAFC)
David FEVIN

Conseillère académique recherche, développement, innova-
tion et expérimentation (CARDIE) :
Mathilde FOUCHERAULT

DÉLÉGUÉS ACADÉMIQUES

Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC)
Hervé FRAILE

Délégué académique à l'éducation aux médias et à l'informa-
tion (DAEMI)
Isabelle KESLER

L'ACADÉMIE EN CHIFFRES

UNE ACADÉMIE À TAILLE HUMAINE, UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS

L'ACADÉMIE DE POITIERS

4 départements

1 843 341
habitants

2,69%
de la population
nationale

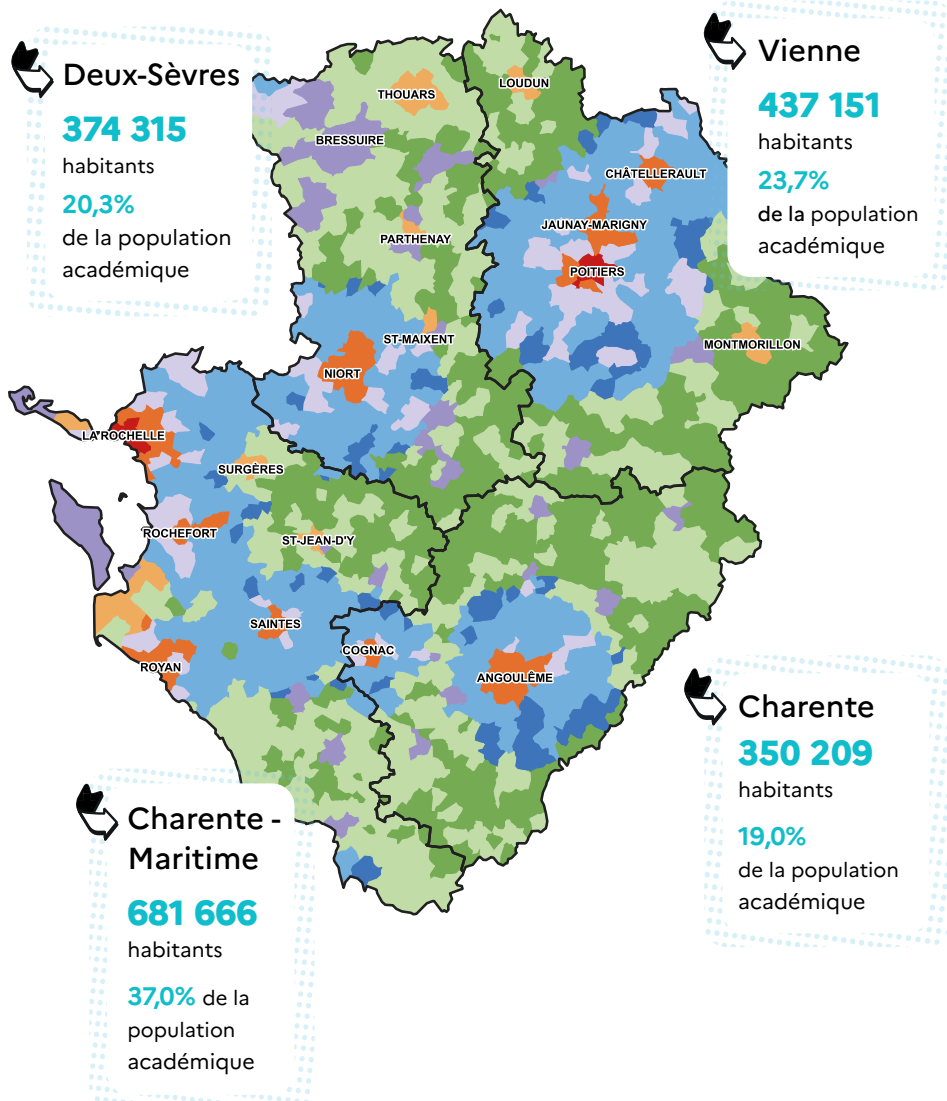
71,4
habitants/km²

France métropolitaine :
122 habitants/km²*

Typologie DEPP des communes
en 9 classes

Rural éloigné très peu dense	(395)
Rural éloigné peu dense	(332)
Rural périphérique très peu dense	(68)
Rural périphérique peu dense	(353)
Rural bourg	(48)
Rural périurbain	(72)
Urbain petite ville	(20)
Urbain dense	(53)
Urbain très dense	(5)

© SSA Rectorat de Poitiers
Sources : typologie DEPP janvier 2022
Communes en vigueur au 01/01/2024
Logiciel de cartographie : Mapinfo
Contact : A.LEBRUN, SSA



*Source : Insee - estimation de population au 1^{er} janvier 2023



LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

Rentrée 2024 - Public et privé sous contrat

280 950

élèves et étudiants



•• Les effectifs par niveau d'enseignement

241 792

dans **l'enseignement public**

39 158

dans **l'enseignement privé sous contrat**

Enseignement public

124 724 écoliers

44 274
en maternelle

80 450
en élémentaire

67 637 collégiens

43 965 lycéens

31 723
en lycée général et technologique

12 242
en lycée professionnel¹

5 466 étudiants en CPGE et STS² (post bac)

Enseignement privé sous contrat

16 483 écoliers

5 601
en maternelle

10 882
en élémentaire

13 772 collégiens

8 001 lycéens

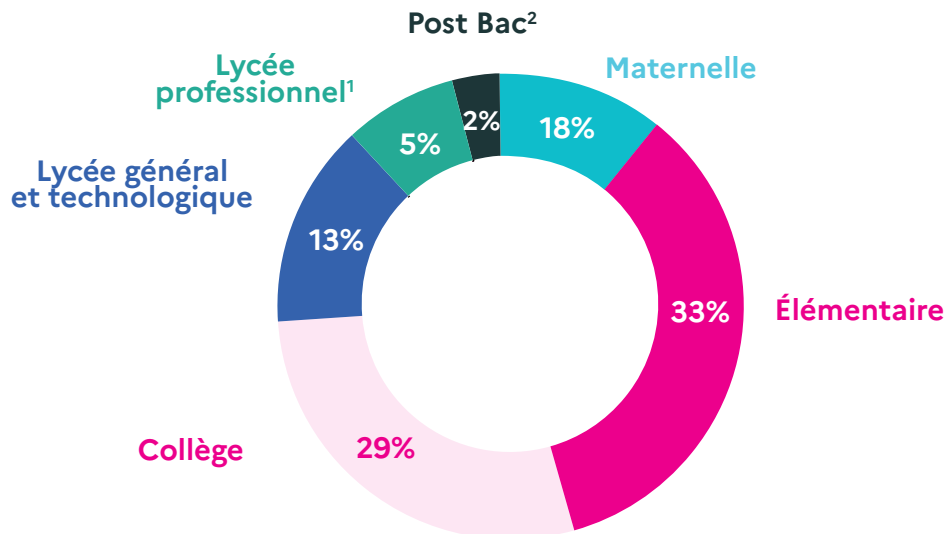
5 276
en lycée général et technologique

2 725
en lycée professionnel¹

902 étudiants en CPGE et STS² (post bac)

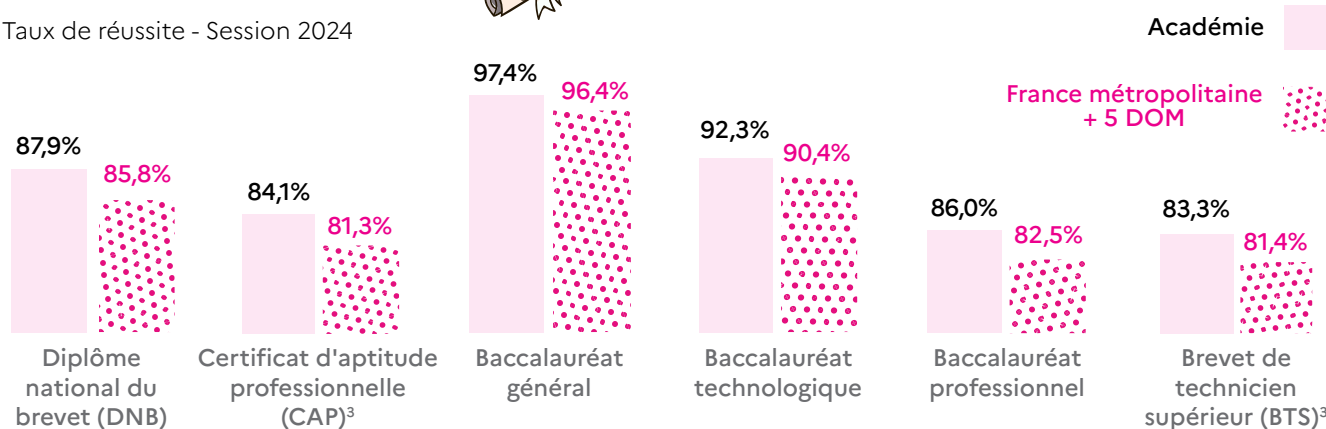
1. Y compris apprentis
2. CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles)
et STS (Sections de technicien supérieur)

●● Répartition des effectifs



★ LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Taux de réussite - Session 2024



Elèves sous statut scolaire/ Public et privé sous contrat - Session 2024 (CAP et BTS : session 2023)

Source : Rectorat, service statistique académique (SSA)

1. Y compris apprentis

2. CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles) et STS (Sections de technicien supérieur)

3. Session 2023

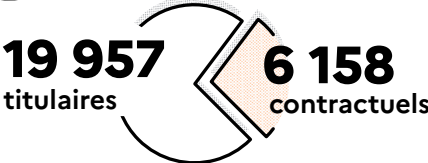
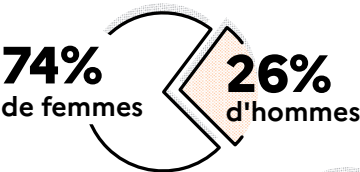
LES PERSONNELS

Public et privé sous contrat, hors enseignement supérieur et jeunesse et sport au 31/12/2024



29 146 agents en activité

Répartition des personnels de l'enseignement public



dont

21 257 professeurs



Enseignement public

18 495 enseignants

Enseignement privé sous contrat

2 762 enseignants

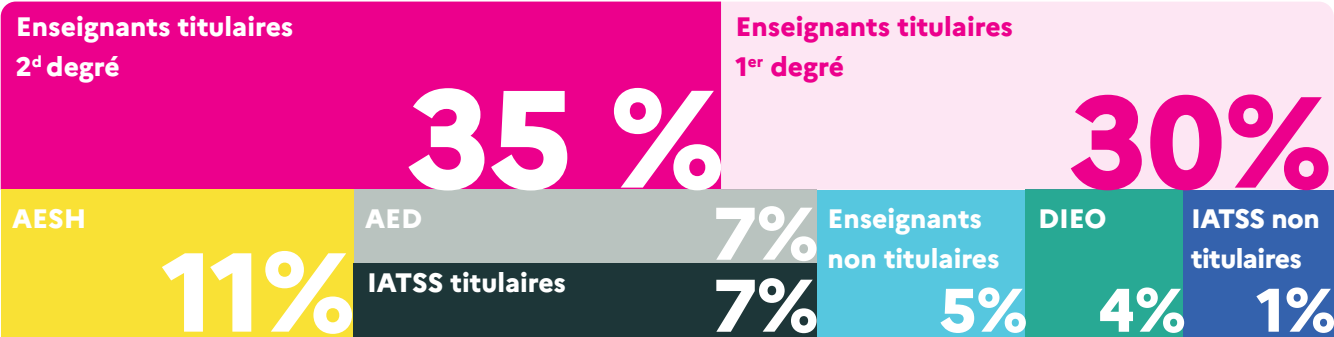


Écoles

8 149 | 935

Collèges et lycées

10 346 | 1 827



Source : application BSA (bilan social académique)

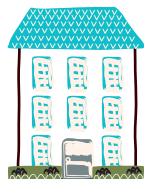
AED : Assistants d'éducation
AESH : Accompagnants des élèves en situation de handicap

DIEO : Direction, information, éducation et orientation
IATSS : Ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé

LES ÉTABLISSEMENTS

Public et privé sous contrat - rentrée 2024

1 751 établissements scolaires



1 457
écoles

1 335

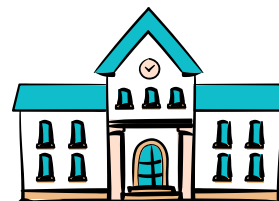
122



200
collèges

158

42



57
lycées

d'enseignement général
et technologique

44

15

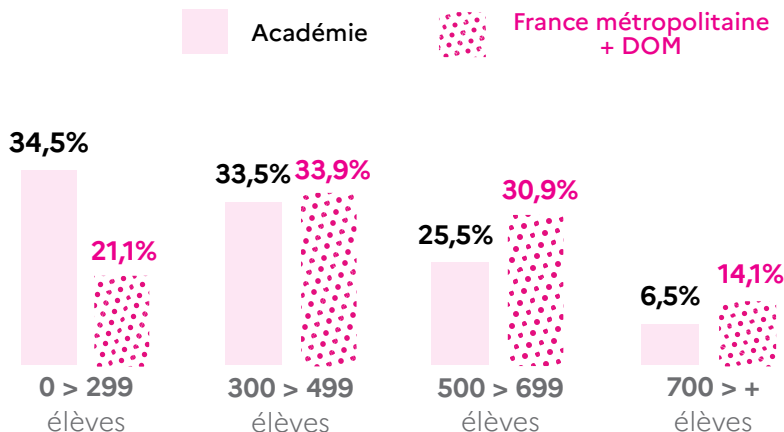


Établissements
publics



Établissements
privés sous contrat

•• Une majorité de petits collèges



31
lycées
d'enseignement professionnel

29

2

4
établissements régionaux
d'enseignement adapté
(ÉREA)

28 RÉSEAUX ÉCLORE

(ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE POUR L'ORIENTATION ET LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES)

Le dispositif Éclore a été pensé pour lutter contre le déterminisme territorial, pour élever l'ambition scolaire et prévenir le décrochage. 28 réseaux ainsi constitués maillent le territoire académique.

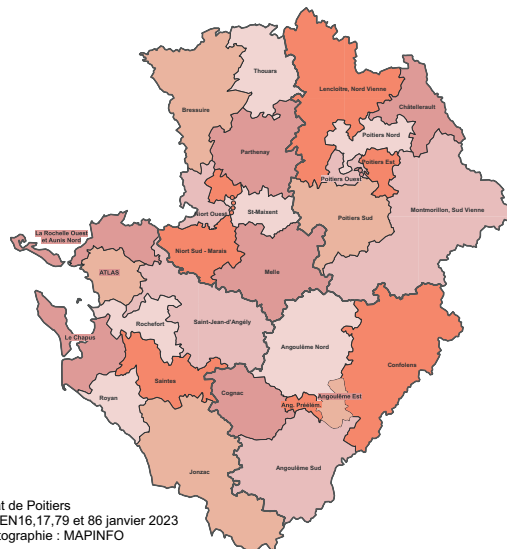
• LEURS OBJECTIFS

En direction des élèves :

- ▶ améliorer le parcours de chaque élève par la mise en synergie de collectifs intercatégoriels autour de priorités identifiées dans chaque territoire ;
- ▶ impulser et valoriser les dynamiques de territoire favorisant le développement social, culturel et international et consolidant les acquis des élèves.

En direction des personnels :

- ▶ accompagner le projet de réseau qui fixe les priorités mêlant constats de terrain, contexte géographique et priorités académiques ;
- ▶ participer au développement professionnel de chaque personnel par la réalisation d'actions concertées en lien avec le contexte dans lequel il évolue.



© SSA Rectorat de Poitiers
Sources : DSDEN16,17,79 et 86 janvier 2023
Logiciel de cartographie : MAPINFO

Référente académique

Geneviève LUX

Coordonneurs départementaux

Charente : José COUTINHO

Charente-Maritime : **N.**

Deux-Sèvres : Charline DENIS

Vienne : Alexandre MENANTEAU

Contact : ct-evs@ac-poitiers.fr

8 BASSINS DE FORMATION

Le bassin constitue un cadre d'animation au service du pilotage des EPLE, dans le respect du principe de leur autonomie et de la liberté des acteurs locaux.

Dans l'académie de Poitiers, les bassins constituent un levier de mise en œuvre du projet académique :

- ▶ ils favorisent une meilleure continuité pédagogique en renforçant les liaisons, notamment collège-lycée ;
- ▶ ils partagent, analysent et travaillent à l'évolution de la carte des formations et offrent un espace de travail autonome entre pairs personnels d'encadrement.



4 CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS

- ▶ Le campus Aéronautique Nouvelle-Aquitaine
- ▶ Le campus Alimentation
- ▶ Le campus Mobilité ferroviaire durable, connectée, autonome et décarbonée, FERROCAMBUS
- ▶ Le campus Numérique pour la formation professionnelle 4.0

Le campus des métiers et des qualifications est un réseau d'acteurs de la formation et de l'entreprise regroupés autour d'un secteur professionnel d'activités : des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis (CFA), des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des laboratoires de recherche.



CMQ de l'aéronautique en Nord Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel Tiffany Roy • cmq.aero@ac-poitiers.fr

CMQ Alimentation Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel Jean – Yves Delamaide • cmq.terroirsetgastronomie@ac-poitiers.fr

CMQ Mobilité ferroviaire durable, connectée, autonome et décarbonnée

Directeur opérationnel Ludovic VERMEULEN • 06 23 50 38 39

CMQ Numérique pour la formation professionnelle 4.0

Directeur opérationnel Régis BICHARD • 06 12 67 36 82

En savoir +

ac-poitiers.fr/campus-des-metiers-et-des-qualifications-dans-l-academie-de-poitiers-121943

23 COMITÉS LOCAUX ÉCOLE-ENTREPRISE (CLEE)

Les CLEE ont pour objectif de :

- ▶ faciliter les liens entre le monde de l'éducation et le monde économique, et fédérer au sein d'un même comité les différents acteurs locaux ;
- ▶ mener des actions collectives centrées sur :
 - la relation formation / emploi ;
 - l'information sur les secteurs économiques et professionnels, les métiers ; le rôle et le fonctionnement des entreprises ;
 - l'orientation des jeunes et l'insertion professionnelle.



Coordonnatrice Relation école-entreprise - économie - animation des CLEE

Sandrine BARBA
dafpic-ma2e@ac-poitiers.fr

En savoir +

ac-poitiers.fr/clee-le-comite-local-ecole-entreprise-un-levier-pour-developper-les-partenariats-122384



Carrière et Vie professionnelle

p. 25 à 38

ÊTRE FONCTIONNAIRE

DES GARANTIES

- ▶ **Recrutement par concours** (hors dispositifs réglementaires spécifiques ou ponctuels) ;
- ▶ **communication de l'évaluation** réalisée à la suite d'un entretien annuel et exprimant la valeur professionnelle du fonctionnaire et **droit d'accès à son dossier individuel** ;
- ▶ **droit à rémunération** après service fait et à l'application des régimes spéciaux de retraite et de sécurité sociale ;
- ▶ **droit aux congés** annuels, de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption, de présence parentale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie, pour formation professionnelle, pour formation syndicale et droit à la formation permanente ;
- ▶ **non-discrimination** : aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race ;
- ▶ **participation** des délégués élus par les personnels, siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires, et à l'examen de certaines décisions individuelles relatives à leur carrière ;
- ▶ **droit de grève** ;
- ▶ **droit au respect de l'intégrité physique et morale** (protection contre le harcèlement moral et sexuel) ;
- ▶ **protection juridique de l'administration** contre poursuites, menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont le fonctionnaire pourrait être victime à l'occasion de ses fonctions ;
- ▶ **possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF)** dans la limite de 150 heures.

DES OBLIGATIONS

- ▶ **Les fonctionnaires consacrent l'intégralité de leur activité professionnelle aux tâches qui leur sont confiées** (interdiction du cumul d'activités sauf dérogations sollicitées auprès de la hiérarchie) ;
- ▶ **ils sont tenus au secret professionnel** dans le cadre des règles instituées par le code pénal et le statut général des fonctionnaires ;
- ▶ **ils sont soumis à l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle** et doivent respecter les principes de neutralité, de laïcité et de continuité du service public ;
- ▶ **ils ont le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public** ;
- ▶ **ils sont responsables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, de l'exécution des tâches qui leur sont confiées** et doivent se conformer aux instructions de leur supérieur hiérarchique (sauf dans le cas d'un ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public) ;
- ▶ **ils ne sont pas dégagés des responsabilités qui leur incombent** par la responsabilité propre de leurs subordonnés ;
- ▶ **ils sont soumis à la durée annuelle du travail dans la fonction publique de l'État**, aménagée par des statuts particuliers (enseignants notamment) ;
- ▶ **ils s'exposent à une sanction disciplinaire** pour toute faute commise dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, mais aussi en cas de faute grave constitutive d'une infraction de droit commun commise dans le cadre de leur vie privée.

À VOTRE ARRIVÉE DANS L'ACADÉMIE

• PERSONNELS AFFECTÉS EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Un accueil personnalisé dans chaque établissement : vous êtes accueilli par le chef d'établissement lui-même ou par un membre de l'équipe de direction qui vous fera visiter l'établissement. Une brochure de présentation de l'établissement vous sera remise lors de la pré-rentree.

Votre prise en charge : le secrétariat est votre premier interlocuteur. Signalez-lui tout changement de situation (adresse, composition de la famille, compte bancaire, etc.) et tout arrêt de travail.



• PERSONNELS AFFECTÉS AU RECTORAT ET DANS LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Au rectorat : une journée d'accueil est organisée à l'attention des nouveaux arrivants par les référents Services Publics +.



Dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) :

vous êtes reçu par le secrétaire général et/ou votre chef de division pour un accueil personnalisé.

Si c'est votre premier poste dans l'éducation nationale, vous avez reçu du rectorat un dossier ou une notice de renseignements. Si ce n'est pas le cas, signalez-le au secrétariat.

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MGEN)

La mutuelle MGEN gère la sécurité sociale de tous les personnels de l'éducation nationale en activité ou en retraite, titulaires ou contractuels. **Jusqu'en avril 2026**, les agents de l'État bénéficient d'une participation financière de 15 euros par mois pour leur protection sociale complémentaire, qu'ils soient adhérents à la MGEN ou non. **À partir d'avril 2026**, les agents du ministère de l'Éducation nationale devront obligatoirement adhérer au nouveau régime collectif de protection sociale complémentaire (PSC) en santé géré par le groupement MGEN - CNP Assurances (sélectionné à l'issue d'une procédure de marché public). L'employeur assurera une prise en charge financière à hauteur de 50 % des cotisations.

UN SEUL NUMÉRO : 3676
(coût d'un appel local)

En savoir +
www.education.gouv.fr/psc

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ACADÉMIE

UNE FEUILLE DE ROUTE RESSOURCES HUMAINES

Dans chaque académie, la feuille de route RH concrétise les orientations majeures de la politique et de la transformation RH opérée au sein de l'éducation nationale. La feuille de route RH 2026, deuxième génération, s'inscrit dans les lignes directrices de gestion RH nationales et dans la continuité des travaux académiques engagés, en prenant en compte les éléments de contexte locaux.

3 grandes orientations :

- ▶ poursuivre le développement d'une gestion RH plus qualitative et plus personnalisée ;
- ▶ moderniser le recrutement et renforcer l'accueil de tous les personnels pour attirer des compétences à la mesure de tous les besoins ;
- ▶ accompagner et diversifier les parcours pour fidéliser les agents.

En savoir + ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487

UN PLAN ACADÉMIQUE POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Depuis 2021, l'académie de Poitiers est engagée vers plus d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et mène une politique volontariste dans un environnement professionnel majoritairement composé de femmes. Le plan égalité professionnelle femmes hommes 2025-2027 poursuit la dynamique du précédent autour de 7 axes : inscrire la politique d'égalité professionnelle au cœur des politiques de ressources humaines, favoriser l'égal accès aux emplois et aux responsabilités, traiter les écarts de rémunération, favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, lutter contre les discriminations et les actes de violences, agir pour la santé des femmes, installer une culture de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



COLIBRIS : EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES RH

Colibris, plateforme numérique nationale, est disponible sur ordinateur, tablette ou mobile. Elle vise à dématérialiser et à faciliter vos démarches RH.



En savoir + portail.colibris.education.gouv.fr

PRÉAU : BÉNÉFICIER D'AVANTAGES SOCIAUX

L'association PRÉAU propose une offre de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs et vous permet de profiter de tarifs préférentiels, que vous soyez personnel actif ou retraité du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. L'adhésion à PRÉAU est gratuite.



En savoir + preau.education.fr

L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

• LA FORMATION CONTINUE : LEVIER DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'EAFC de l'académie de Poitiers offre un programme académique de formation (PAF) qui s'adresse à l'ensemble des personnels d'encadrement, ATSS, enseignants des 1^{er} et 2^d degrés, personnels d'éducation et d'orientation, personnels jeunesse, engagement et sport, AESH et AED.

Ce programme propose un parcours de formation continue adapté aux besoins de chacun, afin d'accompagner vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement professionnel (accompagnement à l'entrée dans le métier, développement des compétences, évolution professionnelle...).

L'EAFC instruit également les demandes de mobilisation du compte personnel de formation (CPF) et coordonne l'accompagnement et la formation des professeurs stagiaires, en lien avec les corps d'inspection et l'Inspé.

• 4 TYPES DE FORMATION POUR DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- **Formation à candidature individuelle** : accessible depuis les pages EAFC du site académique, l'offre permet à chacun de construire un parcours personnalisé en fonction de ses besoins professionnels. La candidature est soumise à l'avis du supérieur hiérarchique.

- **Formation d'initiative locale (FIL)** : impulsée par les acteurs locaux pour le collectif autour de thématiques en cohérence avec le projet d'établissement, de réseau, de circonscription ou de service.
- **Formation à public désigné** : destinée à des groupes professionnels spécifiques identifiés par l'administration, elle répond à des besoins institutionnels, dont la mise en œuvre peut être nationale, académique, départementale ou locale.
- **Formation en auto-inscription** : accessible en ligne via les plateformes Magistère et Mentor, elle permet de se former à son rythme selon ses besoins. A l'issue, une attestation de formation est téléchargeable.

Hormis pour les formations en auto-inscription, l'EAFC adresse un ordre de mission via la voie hiérarchique aux stagiaires retenus aux différentes formations.

L'EAFC est installée sur le site Arobase 4 du Futuroscope. Elle bénéficie, deux jours par semaine, d'espaces dédiés à la formation, mutualisés avec le Réseau Canopé.

• UN PARCOURS MAGISTÈRE "NOUVEL ARRIVANT"

Professeur du 1^{er} degré : bit.ly/stagiaires1d

Professeur du 2^d degré : bit.ly/stagiaires2d

Personnel administratif : bit.ly/pers-admin

Directeur de l'École académique de la formation continue

David FEVIN • eafc@ac-poitiers.fr

Pôle parcours professionnel

Mélanie AYEL-CORBINEAU • parcours-professionnel.eafc@ac-poitiers.fr

Responsable administrative et financière du pôle parcours professionnel

Christelle VIBRAC • 05 16 52 64 88 • resp-adm-pp.eafc@ac-poitiers.fr

Pilote du pôle développement professionnel continu

CARDIE :

Mathilde FOUCHERAULT •

developpement-professionnel-continu.eafc@ac-poitiers.fr

Responsable administrative et financière du pôle développement professionnel continu

Solange MOREAU • 05 16 52 67 76 •

resp-adm-dpc.eafc@ac-poitiers.fr

Déléguée académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE)

Nathalie MARC • dafpe@ac-poitiers.fr

Centre académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation (CARDIE)- voir p. 40

En savoir +

ac-poitiers.fr/ecole-academique-de-la-formation-continue

Accès direct à la rubrique

« je suis stagiaire » :

<https://bit.ly/ea-fc-stagiaire>

X (Twitter) : @ea-fc_ac-poitiers

QUI VOUS GÈRE ET VOUS RÉMUNÈRE ?

Les divisions des personnels assurent la gestion administrative des personnels enseignants, d'encadrement, IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) et des accompagnants des élèves et des personnes en situation de handicap affectés dans l'académie. Elles assurent également la gestion financière des personnels affectés dans les établissements scolaires publics et privés, les directions des services départementaux de l'éducation nationale, les divisions et services du rectorat. Ce sont les mêmes personnes qui assurent la gestion administrative et financière des personnels dont ils sont responsables.

•• DIVISION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT, ATSS ET DES RETRAITES (DIPEAR)

Personnels d'encadrements (emplois fonctionnels, personnels de direction et d'inspection, attachés) : Dipear 1

dipear1@ac-poitiers.fr

Personnels ingénieurs, administratifs (B et C), techniques, sociaux et de santé (IATSS) titulaires et non titulaires : Dipear 2

resp-dipear2@ac-poitiers.fr

SAENES : saenes@ac-poitiers.fr

ADJAENES Charente : dipear2-adjaenes-16@ac-poitiers.fr

ADJAENES Charente-Maritime : dipear2-adjaenes-17@ac-poitiers.fr

ADJAENES Deux-Sèvres : dipear2-adjaenes-79@ac-poitiers.fr

ADJAENES Vienne : dipear2-adjaenes-86@ac-poitiers.fr

Personnels médicaux (MEN et INFENES) : medecin-infirmier@ac-poitiers.fr

Personnels sociaux (ASSAE et CTSS) : ass-ctss@ac-poitiers.fr

Personnels techniques (ITRF) : itrfr@ac-poitiers.fr

Retraite : Dipear 3

dipear3@ac-poitiers.fr

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et AED en CDI : Dipear 4

dipear4@ac-poitiers.fr

AED en CDI : aed@ac-poitiers.fr

Charente : aesh16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime : aesh17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : aesh79@ac-poitiers.fr

Vienne : aesh86@ac-poitiers.fr

Personnels contractuels : Dipear 5

resp-dipear5@ac-poitiers.fr

contractuels-atss@ac-poitiers.fr

LA RETRAITE

Le bureau Dipear 3 (Gestion des retraites) assure le droit à l'information sur la retraite et la pré-liquidation des pensions de retraite des personnels titulaires de l'académie. Le paiement des pensions de retraite est assuré par le ministère des Finances.



• • DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS (DPE)

Direction de la division des personnels enseignants

dpe@ac-poitiers.fr

Gestion intégrée des enseignants certifiés du 2d degré, des professeurs documentalistes et des psy-EN (PEGC) : DPE1

dpe1@ac-poitiers.fr

Gestion intégrée des professeurs agrégés, des CPE, des professeurs d'EPS et des PLP : DPE2

dpe2@ac-poitiers.fr

Gestion intégrée des enseignants de l'enseignement privé (maîtres contractuels et délégués auxiliaires) et du remplacement : DPE3

dpe3@ac-poitiers.fr

Gestion des personnels enseignants non titulaires et du remplacement (TZR en suppléance courte et contractuels) : DPE4

dpe4@ac-poitiers.fr

Gestion collective des personnels enseignants du 1^{er} degré, des instituteurs et des professeurs des écoles :

Charente - Division des personnels (Diper) :

personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime - Division des personnels (Diper) :

diper.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres - Service des emplois et des enseignants des écoles publiques (S3E) :

s3e-79@ac-poitiers.fr

Vienne (DPE5) - Division des personnels enseignants (DPE5):

dpe5@ac-poitiers.fr

Service académique de gestion de la paye des enseignants du 1^{er} degré - SAGE1D :

Charente : sage1d-16@ac-poitiers.frr

Charente-Maritime : sage1d-17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : sage1d-79@ac-poitiers.fr

Vienne (DPE5) : sage1d-86@ac-poitiers.fr

UN RÉSEAU D'ACTEURS RH POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

Les conseillers RH de proximité sur les territoires permettent aux personnels qui le souhaitent d'être éclairés, aiguillés, orientés :

Conseiller RH de proximité sur la plateforme ProxiRH :
rh-proximite.education.gouv.fr/proxirh/poi/accompagnement.jsf

- • **VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE VOS DROITS, ÊTRE RENSEIGNÉ, VOUS AVEZ DES QUESTIONS RELATIVES AU HANDICAP ?**

Contactez le **correspondant handicap académique** :
correspondant-handicap@ac-poitiers.fr

- • **VOUS AVEZ DES QUESTIONS PRATIQUES CONCERNANT VOTRE CARRIÈRE, VOTRE RÉMUNÉRATION ?**

Contactez votre gestionnaire RH par courriel (contact p. 31) ou via l-prof pour les enseignants.

- • **VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LA FORMATION DES PERSONNELS ?**

Consultez la présentation et les contacts de l'École académique de la formation continue (p. 29).

- • **VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE VOS DROITS, VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS PERSONNELLES, FAMILIALES, ÉCONOMIQUES EN LIEN OU NON AVEC VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?**

- ▶ Une assistante sociale du service social en faveur des personnels, qui peut aussi se déplacer à domicile (contact p. 35) ;
- ▶ un psychologue des espaces d'accueil et d'écoute (EAE) de la MGEN pour une écoute, un échange en toute confidentialité (numéro p. 27).

- • **VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DE SANTÉ QUI INTERFÈRENT AVEC L'EXERCICE DE VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?**

- ▶ Prenez rendez-vous avec le **service des affaires médicales** : sam@ac-poitiers.fr ;
- ▶ pour connaître vos droits concernant les congés spéciaux (congés longs, temps partiels thérapeutiques, accidents du travail, maladies professionnelles, allocation temporaire d'invalidité, recours-Tiers, retraite pour invalidité, majoration de tierce personne) et prendre connaissance des démarches à effectuer, écrivez à : conges.speciaux@ac-poitiers.fr



• VICTIME OU TÉMOIN DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT MORAL OU SEXUEL OU DE VIOLENCES SEXISTES OU SEXUELLES

La **cellule d'écoute d'académique** est là pour vous informer et vous accompagner :

stopdiscri@ac-poitiers.fr

Pour en savoir + bit.ly/stopdiscri



Au travail, vous êtes victime ou témoin de :

- ≥ harcèlement
- ≥ violences sexistes ou sexuelles
- ≥ racisme, antisémitisme
- ≥ ou toute forme de discrimination



La cellule
académique
vous **écoute**
vous **informe**
vous **accompagne**

Scannez pour contacter
anonymement la cellule
bit.ly/stopdiscri



• VOUS VOUS INTERROGEZ SUR L'ÉVOLUTION DE VOTRE CARRIÈRE ?

Pour un premier niveau d'information, contactez un conseiller RH de proximité et la rubrique mobilité/évolution professionnelle de l'intranet

Des conseillères mobilité carrière proposent un accompagnement personnalisé à la définition, la mise en œuvre d'un projet de mobilité et/ou d'évolution professionnelle.

Conseillères mobilité carrière

Marie-Pierre AMBEAUD
Marie-Odile GARREAU
ce.cmc@ac-poitiers.fr



LA CELLULE MOBILITÉ

En lien avec les orientations stratégiques d'accompagnement de l'académie, la cellule mobilité a pour mission principale d'accompagner les projets de mobilité et d'évolution professionnelle, en proposant et en mettant en œuvre des actions et des dispositifs (information, formation, communication...) en interaction avec les services internes au rectorat et les partenaires extérieurs. Les conseillères mobilité carrière accompagnent ainsi les agents, qui en expriment le souhait, qui sont concernés par une reconversion professionnelle ou un reclassement ou par des réorganisations impliquant des transitions professionnelles.

• VICTIME OU TÉMOIN D'UNE ATTEINTE AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE OU AU PRINCIPE DE LAÏCITÉ : L'ÉQUIPE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'équipe académique Valeurs de la République réunit des expertises disciplinaire, éducative, et juridique. Elle a pour mission d'accompagner l'ensemble des personnels de l'éducation nationale témoins ou victimes d'une atteinte aux valeurs de la République et au principe de laïcité.

Cette équipe intervient également pour prévenir ces atteintes à travers la formation de tous les personnels, quel que soit leur métier dans l'éducation nationale ; recueillir les faits d'atteinte aux valeurs de la République ou au principe de laïcité ; produire une expertise sur les situations recensées ; soutenir les professeurs et personnels dans leurs missions quotidiennes ; se déplacer sur site pour apporter un appui aux équipes, en accord avec le chef d'établissement, l'inspecteur de circonscription ou le directeur d'école ; proposer des réponses unifiées au regard du droit et appropriées à la gravité des situations signalées et des stratégies pédagogiques pour faire partager les valeurs de la République ; former à l'esprit critique et à l'enseignement laïc des faits religieux.

Dans le cadre du Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA), l'équipe académique Valeurs de la République travaille en lien étroit avec les IA-DASEN et les équipes mobiles de sécurité.

Équipe académique Valeurs de la République :

valeursdelarepublique@ac-poitiers.fr

Pour toute demande de conseil ou d'accompagnement à l'échelle académique

Un formulaire de saisine :

eduscol.education.fr/saisine-laicite

Ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale qui souhaitent signaler des atteintes aux valeurs de la République et au principe de laïcité

En savoir +

ac-poitiers.fr/valeurs-de-la-republique-122282

eduscol.education.fr/1543/transmettre-et-faire-respecter-les-principes-et-valeurs-de-la-republique?menu_id=1888

eduscol.education.fr/cid126696/la-laicite-a-l-ecole.htm



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

•• UN SERVICE DES AFFAIRES MÉDICALES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour divers conseils ou pour être reçu en consultation :

Un médecin conseiller technique du recteur : N.

Un médecin du travail : Marguerite MARRACO

Une infirmière de santé au travail : Mathilde ARLOT

Un secrétariat commun : sam@ac-poitiers.fr

•• UNE PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Une psychologue du travail : Isabelle ETCHETO
isabelle.etcheto@ac-poitiers.fr

•• UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour un accueil, une information et un accompagnement sur des questions professionnelles, personnelles, familiales, économiques, de santé et d'accès aux droits, le service social reçoit sur rendez-vous ou peut se déplacer à domicile.

Conseiller technique de service social auprès du recteur
Christophe RAVET

Assistants de service social dans les 4 départements

Charente

Maxime MOREAU • social.personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Agatha MOREAU • Mathilde KAHLAT
social.personnels17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Maud NOBLETZ • social.personnels79@ac-poitiers.fr

Vienne

Laurence TRÉBUGET • Myriam El HMAM
social.personnels86@ac-poitiers.fr

•• DES FORMATIONS SPÉCIALISÉES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (FSSSCT) DU COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION (CSA)

Les FSSSCT du CSA de proximité académique, du CSA spécial académique et des CSA départementaux sont des instances consultatives dont le rôle est de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents, et à l'amélioration des conditions de travail. Elles formulent des avis et font des propositions sur les questions d'hygiène, de sécurité et d'organisation du travail. Elles réalisent des visites et peuvent enquêter après un accident de travail ou dans le cadre d'un signalement de danger grave et imminent.

Représentants des personnels de la FSSSCT du CSA de proximité académique :

f3scta-sec@ac-poitiers.fr

Représentants des personnels de la FSSSCT du CSA spécial académique :

f3sctsa-sec@ac-poitiers.fr

Représentants des personnels des FSSSCT des CSA départementaux :

Charente : f3sctd-sec-16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime : f3sctd-sec-17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : f3sctd-sec-79@ac-poitiers.fr

Vienne : f3sctd-sec-86@ac-poitiers.fr



• DES ACTEURS SPECIALISÉS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Rattachée fonctionnellement à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche et relevant de l'autorité hiérarchique du recteur d'académie, l'inspectrice santé et sécurité au travail de l'académie contrôle en toute indépendance et neutralité les conditions d'application de la réglementation en santé et sécurité dans les établissements d'enseignement du premier et du second degré et les services de l'académie et propose aux chefs de service toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et la prévention des risques professionnels.

Inspectrice santé et sécurité au travail (ISST)

Sylvie PFEIFFER • isst@ac-poitiers.fr

• LES CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION

Le **conseiller prévention académique** sous l'autorité du recteur participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique académique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, propose des actions de formation en santé et sécurité au travail, coordonne le réseau des acteurs de prévention et participe aux travaux du F3SCT du CSA de proximité académique et CSA spécial académique.

Conseiller de prévention académique

Nicolas BENOIT • conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Les **conseillers de prévention départementaux** sous l'autorité des DASEN participent à la mise en œuvre d'une politique départementale de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, répondent aux besoins d'accompagnement des directeurs d'école, des chefs d'établissement et animent le réseau des assistants de prévention. Ils participent à des actions de formation et aux travaux des F3SCT départementaux.

Les conseillers de prévention départementaux

Charente : dsden16-conseillerprevention@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime : dsden17-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : dsden79-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Vienne : conseiller.prevention86@ac-poitiers.fr

Les **assistants de prévention de circonscription (1^{er} degré), des EPLE (2^d degré) et des services**, constituent le niveau de proximité. Ils apportent respectivement assistance et conseil aux directeurs d'école, chefs d'établissement et chefs de service en matière d'évaluation et de prévention des risques professionnels. Ils veillent à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail de l'école, de l'établissement, du service.



LA COMMUNICATION ACADÉMIQUE

LE PÔLE COMMUNICATION

L'équipe conçoit et met en œuvre la stratégie de communication et éditoriale de l'académie. Ses missions principales :

- ▶ Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de communication interne et externe de l'académie ;
- ▶ valoriser l'action de terrain ;
- ▶ concevoir les supports de communication ;
- ▶ accompagner l'ensemble des acteurs de l'académie pour mener à bien leurs actions de communication.

Responsable de la communication externe :
N.

Responsable de la communication interne :
Marie-Camille MADRANGE

Assistante de communication :
Amira JALLALI

Graphiste, photographe et vidéaste :
Adriana MOCOVAN-ROBERT

Contact : communication@ac-poitiers.fr

LES ESPACES DE COMMUNICATION

•• L'INTRANET ACADÉMIQUE

L'intranet est l'outil central de communication interne, de travail des personnels et de fonctionnement de l'académie. Adapté à chaque métier, il est enrichi quotidiennement par les services académiques. Il propose les informations nécessaires pour découvrir l'académie, gérer sa carrière et son quotidien professionnel.

En 2025, l'intranet académique se renouvelle !

Accédez à l'intranet : intra.ac-poitiers.fr (sous authentification)

Vos applications métiers

L'ensemble des applications métiers est accessible sur la plateforme Arena.

Accédez à Arena : id.ac-poitiers.fr/arena (sous authentification)

•• LE SITE ACADÉMIQUE GRAND PUBLIC

Le site académique diffuse de l'information destinée à tout public externe : élèves, familles, partenaires, candidats, personnels d'autres académies, etc. Ils y trouvent des informations pratiques (orientation, examens, recrutement, etc.), la déclinaison académique des campagnes nationales (école inclusive, valeurs de la République, etc.), ainsi que les formulaires de saisines par voie électronique

Accédez au site académique : ac-poitiers.fr

•• LES ESPACES PÉDAGOGIQUES

Ces espaces permettent aux équipes éducatives et pédagogiques de trouver : ressources, appels à projets, actualités à valence pédagogique, etc. Ils permettent d'être informé et accompagné sur des thèmes éducatifs et disciplinaires des 1^{er} et 2^d degrés. Ils sont administrés par le service régional académique au numérique éducatif (SRANE) : contacts p. 41

Accédez aux espaces pédagogiques : ww2.ac-poitiers.fr

•• SUIVRE LES ACTUALITÉS DE L'ACADÉMIE

- ▶ **L'Intranet :** intra.ac-poitiers.fr
- ▶ **Le site académique :** www.ac-poitiers.fr
- ▶ **Le compte officiel LinkedIn :** Académie de Poitiers
- ▶ **Le compte officiel Instagram :** @academie_poitiers
- ▶ **La chaîne officielle YouTube :** AcPoitiers
- ▶ **Le portail pédagogique :** ww2.ac-poitiers.fr

L'ASSISTANCE INFORMATIQUE ACADÉMIQUE

L'assistance est assurée par le Service régional académique des systèmes d'Information (SRASI), également **responsable de la production, de la maintenance et du développement du système d'information** (applications métier, infrastructures techniques, téléphonie, outils du centre d'assistance).

AMÉRANA : LA PLATE-FORME D'ASSISTANCE MUTUALISÉE POUR L'ÉDUCATION DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Une offre complète de services, la saisie et le suivi de vos incidents sont réalisés de 8h00 à 17h30 du lundi au vendredi.

TROIS NIVEAUX D'ASSISTANCE :

- ▶ **une prise en charge et un suivi des demandes d'assistance** des usagers par téléphone, courriel et ticket web via l'intranet ;
- ▶ **une maintenance informatique de proximité** des services du rectorat, des DSDEN et des réseaux administratifs des établissements. Elle résout les problèmes logiciels, matériels et réseaux. Elle accompagne et conseille les agents et les usagers ;
- ▶ **un support sur les applications** pour la résolution des problèmes liés aux logiciels financiers, comptables, de gestion administrative, de vie scolaire et pédagogiques administrés par l'académie.

Contacter l'assistance informatique

Ticket web

Formulaire en ligne depuis l'intranet académique

Un numéro unique

05 16 52 66 86

LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'académie de Poitiers participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité. Point d'entrée unique pour tous vos problèmes de sécurité informatique, il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation.

Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI)

Nicolas AUDOIN

Contact

rssi@ac-poitiers.fr

LA PROTECTION DES DONNÉES

Le délégué à la protection des données est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD) s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par le rectorat. Il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation ainsi que de contrôle. Il accompagne également les DSDEN concernant les traitements

mis en oeuvre dans les écoles ainsi que chaque établissement.

Délégué à la protection des données (DPD) :

Antony BARILLOT • dpd@ac-poitiers.fr

Ressources pédagogiques et éducatives

p. 39 à 56

INNOVATION - EXPÉRIMENTATION

CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION (CARDIE)

Pleinement intégré à l'école académique de la formation continue (EAFC, voir p. 29), le Cardie contribue à encourager la capacité des équipes éducatives à mettre en œuvre des initiatives innovantes voire expérimentales pour construire de nouvelles réponses pour enseigner et apprendre.

Ses missions :

- ▶ impulser et favoriser les initiatives de terrain (1^{er} et 2^d degrés) en relayant des appels à projets et en diffusant les pratiques repérées ;
- ▶ accompagner la mise en œuvre des projets "CNR - Notre École, faisons-la ensemble" ;
- ▶ favoriser le lien avec la recherche en rapprochant chercheurs et acteurs de terrain ;
- ▶ accompagner les réponses aux appels à projet (LÉA, Fondation de France, ...) ;
- ▶ communiquer sur les initiatives innovantes ou expérimentales pour faciliter la mutualisation et enrichir la réflexion commune ;
- ▶ accompagner et valoriser les équipes engagées dans des projets innovants ;
- ▶ favoriser le développement professionnel des acteurs en mettant en place des actions de formation et des regroupements, à toutes les échelles (académique, départementale, réseau, établissement ou école) ;
- ▶ favoriser la diffusion des résultats de la recherche en éducation ;
- ▶ mettre en réseau les équipes, les structures pour favoriser la mise en place de collectifs apprenants.

CARDIE

05 16 52 67 26 • ce.cardie@ac-poitiers.fr

Conseillère académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation
Mathilde FOUCHERAULT

Chargés de mission

Matthieu CHOSSELER
Émilie DECROMBECQUE
Philippe ROUSSEAU
Guillaume SORTON
David MECHINEAU

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/cardie/spip.php



Recensement annuel
des établissements
engagés dans
des démarches
innovantes

NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF (SRANE)

Le service régional académique pour le numérique éducatif (SRANE) coordonne et met en œuvre la stratégie du numérique pour l'éducation de la région académique Nouvelle-Aquitaine.

Le SRANE est chargé de favoriser et d'accompagner le développement et les usages du numérique au service de la pédagogie. Il met en œuvre la politique numérique éducative de la région académique en partenariat avec les collectivités locales.

En collaboration avec les corps d'inspection des trois académies (Bordeaux, Limoges et Poitiers), il accompagne les établissements au quotidien, suscite les innovations et aide à leur propagation. En lien avec les EAFC (voir p.29) et le service interacadémique de la formation des personnels d'encadrement (SIA-FPE), il identifie le besoin et les objectifs de la formation au et par le numérique.

Le SRANE s'appuie sur une feuille de route déclinée en trois ambitions :

- ▶ **ambition 1** : développer des usages numériques pour que tous les élèves puissent mieux apprendre ;
- ▶ **ambition 2** : renforcer la citoyenneté et les compétences numériques de la communauté éducative ;
- ▶ **ambition 3** : structurer le pilotage partenarial du numérique éducatif.

APPRENDRE ET GRANDIR DANS UN MONDE NUMÉRIQUE AVEC LE CAMPUS NUMERIA

Situé dans le pavillon emblématique du parc du Futuroscope, ce tiers-lieu de l'innovation numérique prévoit chaque année d'accueillir 10 000 scolaires et apprentis, 2 000 professeurs et formateurs, dans le cadre de leur parcours scolaire et professionnel.



Une offre de parcours pédagogiques co-conçue par des pédagogues, des chercheurs et des entrepreneurs, sera proposée aux classes. Elle articule des dimensions pédagogiques, scientifiques, professionnelles et ludiques sur la citoyenneté numérique, la robotique, la découverte des métiers, l'intelligence artificielle, etc.

Les réservations sont ouvertes dès septembre 2025 auprès de Futuroscope Destination, pour une ouverture du pavillon prévue en février 2026.

En savoir + : ac-poitiers.fr/campusnumeria

Délégué de région académique au numérique éducatif (Drane)

Sébastien GOULEAU
sebastien.gouleau@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

DRANE – Adjoint, Conseiller de la recteur de l'académie de Poitiers

Jean-Denis POIGNET
jean-denis.poignet@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

Chefs de pôle – Site de Poitiers

Laurent METAYER –
Chef du pôle Premier degré

Antony BARILLOT –
Chef du pôle Second degré

Chargés de mission académiques

Stéphane PENAUD • Chantal BERNARD
• Mélanie BOUDINELLE • Christophe
BRENNELIERE • Éric CAMUS

Chargés de mission départementaux

Charente: Isabelle BROTHIER
Charente-Maritime : Claire ALDER
Deux-Sèvres : Mickaël PIED
Vienne : Mickaël PIED

En savoir +

ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487

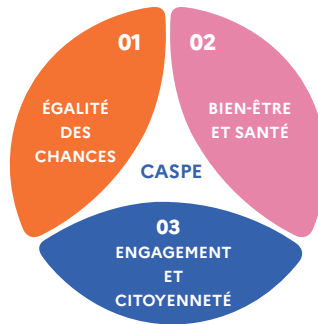
COMITÉ ACADÉMIQUE DE SUIVI DES POLITIQUES ÉDUCATIVES (CASPE)

Le Comité académique de suivi des politiques éducatives (CASPE) structure la politique éducative de l'académie autour de 3 grands champs d'investigation : égalité des chances ; bien-être et santé ; engagement et citoyenneté. Son opérationnalité relève du comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE), en liaison avec les CESCE départementaux.

3 GRANDES THÉMATIQUES

ÉGALITÉ DES CHANCES

- Cités éducatives
- Internats d'excellence
- École inclusive
- Égalité filles-garçons
- Relation avec les familles
- Devoirs faits
- École ouverte
- Aides financières - bourses



ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ

- Démocratie scolaire (CVC, CVL, CAVL...)
- Éducation aux médias et à l'information (EMI)
- Mémoire et citoyenneté
- Éducation au développement durable (EDD) – Eco-délégués
- Service national universel (SNU) – Classes et lycées engagés (CLE)
- Premiers secours, gestes qui sauvent et secourisme citoyen
- Sécurité routière

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

- École promotrice de santé : bien-être et santé mentale des jeunes ; activité physique, prévention de la sédentarité et l'obésité ; éducation à la vie affective et relationnelle (1^{er} degré) et à la sexualité (2nd degré) ; prévention aux âges clés de la vie
- Lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences : harcèlement scolaire ; racisme et antisémitisme ; LGBTQIA-phobies ; égalité filles-garçons
- Compétences psychosociales
- Activités physiques



FOCUS SUR

• LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

► Non au harcèlement

Le harcèlement est une violence peu visible qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques (insultes, moqueries, etc.), destinées à blesser et à nuire, à la cible des attaques. Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples.

Dans l'académie, les référents départementaux recueillent et traitent les signalements déposés sur les différentes plateformes téléphoniques de lutte contre le harcèlement (voir ci-dessous).

NON AU HARCÈLEMENT

Référente académique : Geneviève LUX

Chargée de mission académique : Audrey DACHÉ

Référents départementaux Non au harcèlement :

Charente :

Hervé NJOO EKOULE • harcèlement16@ac-poitiers.fr • 0603896585

Charente-Maritime :

Jules MAINGUET • harcèlement17@ac-poitiers.fr • 0612241851

Deux-Sèvres :

N. • harcèlement79@ac-poitiers.fr

Vienne :

Émilie MOINET • harcèlement86@ac-poitiers.fr • 0627849825

► Le programme pHARe

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation susceptible de conduire à du harcèlement ou du cyber harcèlement. La démarche pHARe s'appuie sur une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement. Chaque école et collège rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école



En savoir +

education.gouv.fr/non-au-harcèlement

education.gouv.fr/non-au-harcèlement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-323435

DES LIGNES NATIONALES POUR SIGNALER :



30 18 harcèlement et cyberharcèlement

119 toute forme de violence sur mineur

31 14 prévention du suicide

UNE LIGNE DIRECTE POUR CONTACTER L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE :

05 16 52 63 66

● LA MISSION ACADÉMIQUE ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

La mission égalité filles-garçons s'attache à :

- ▶ **développer une culture accrue de l'égalité** entre les filles et les garçons en proposant des temps de formation tout au long de l'année dans des modalités variées ;
- ▶ **accompagner la démarche de labélisation** qui constitue un levier essentiel pour engager une dynamique de l'égalité au sein des établissements ;
- ▶ **développer une réflexion et des actions concertées avec l'ensemble des acteurs** et porteurs de dossiers concernés par l'égalité filles-garçons. Il s'agit en particulier de prévenir collectivement les violences sexistes et sexuelles et d'agir en faveur d'une orientation choisie.

Les actions déployées s'adressent à l'ensemble des membres de la communauté éducative. Elles sont portées et relayées par le réseau des référents égalité identifiés dans chacun des établissements du second degré de l'académie.

Référente académique

Aurélié PINTON • aurelie.pinton@ac-poitiers.fr

Chargée de mission

Audrey DACHÉ • audrey.dache@ac-poitiers.fr

Référents départementaux

Charente :

Sandra RENAUD-POIGNAT • sandra.renaud@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime :

Jules MAINGUET • jules.mainguet1@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres :

N.

Vienne :

Laetitia CHARDAVOINE • laetitia.chardavoine@ac-poitiers.fr

Fiches pratiques

Mettre en œuvre
l'égalité filles-garçons

bit.ly/3Lrx1SZ



• L'ÉDUCATION AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'académie de Poitiers est mobilisée afin de créer une dynamique et une cohérence, dans une logique de partenariats, autour de toutes les actions qui ouvrent sur l'enseignement moral et civique et plus largement sur les valeurs civiques de l'École de la République. Divers référents sont à votre disposition pour vous accompagner, soutenir et rendre visibles vos initiatives, actions et dispositifs sur toutes les thématiques liées aux valeurs de la République.

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (EMI)

Elle permet de renforcer chez les élèves des compétences transversales indispensables pour se repérer dans un monde où les vecteurs d'information et de communication se multiplient.

À ce titre, l'EMI s'inscrit à la fois dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen et le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et LGBTphobies

Véronique GUGGIARI • cabinetdasen79@ac-poitiers.fr

Référente Laïcité

Anne BOUCKER • anne.boucker@ac-poitiers.fr

Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation / Lutte contre les risques de dérives sectaires

Michel HERRERIA • michel.herreria@ac-poitiers.fr

Référent Mémoire et citoyeneté

Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Référent Réserve citoyenne / Trinôme académique

Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Éducation aux médias et à l'information

Référent académique : Daniel RUFF • daniel.ruff@ac-poitiers.fr

Centre de liaison pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi) :

Isabelle KESLER • clemi@ac-poitiers.fr

Les référents départementaux Clemi sur : ww2.ac-poitiers.fr/clemi

En savoir +

ac-poitiers.fr/valeurs-de-la-republique-122282



• LA VIE LYCÉENNE ET COLLÉGIENNE

La vie lycéenne et collégienne s'inscrit pleinement dans la politique éducative et pédagogique des établissements. Le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) est l'interlocuteur privilégié des élus lycéens et collégiens. Il informe le recteur sur leurs attentes, besoins et propositions. Il travaille au sein du pôle éducatif sur les dossiers chers aux élus lycéens : santé, éducation au développement durable, orientation, égalité filles-garçons, lutte contre les discriminations et plus largement les valeurs de la République. La délégation est aussi promotrice de la démocratie scolaire, en lien avec les référents vie lycéenne et vie collégienne dans chaque établissement.

Les missions du DAVLC :

- ▶ animer les CAVL et les rencontres départementales des CVL en impulsant des initiatives et des projets ;
- ▶ favoriser l'engagement des élèves, en lien avec les référents vie lycéenne et collégienne ;
- ▶ accompagner les référentes et référents vie lycéenne et vie collégienne ;
- ▶ développer la communication entre les lycéens et tisser du lien avec les partenaires (Région Nouvelle-Aquitaine, collectivités locales, associations...).

Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC)

Hervé FRAILE • davl@ac-poitiers.fr

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Le SNU est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en oeuvre poursuit les objectifs suivants : la transmission d'un socle républicain, le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle. Le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés : un séjour de cohésion de deux semaines ; une mission d'intérêt général ; un engagement volontaire d'au moins trois mois.

En savoir + : snu.gouv.fr



• L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

La mission EDD accompagne écoles et établissements afin qu'ils s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable. La mission EDD aide à identifier les partenaires opportuns (collectivités, associations, services de l'Etat - ARS, OFB, DREAL -) et oriente les porteurs de projets pour leur financement. Elle contribue à l'animation du réseau des éco-délégués, en lien avec le DAVLC. Elle promeut les démarches globales conduisant à la labellisation E3D. Elle propose également en direction des personnels des formations inscrites au plan académique de formation (PAF) et répond aux demandes de formations d'initiative locale (FIL).

Chef de la mission académique EDD

Laurent MARIEN • Florence LORIOUX
edd@ac-poitiers.fr

Coordonnateurs EDD départementaux

Charente

Audrey Hugonnaud-Fayollat •
audrey.hugonnaud-fayollat@ac-poitiers.fr

Charente Maritime

Olivier Veillat
Olivier.veillat@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Marie-Pierre Brissiaud
Marie-Pierre.Brissiaud@ac-poitiers.fr

Vienne

Zola Vial
Zola.vial@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/mission-edd/spip.php



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ACTION CULTURELLE (DAAC)

L'éducation artistique et culturelle est pilotée au niveau de la région académique Nouvelle-Aquitaine par le service inter-académique à l'éducation artistique et culturelle (SI-EAC).

À l'échelle de l'académie, la DAAC élabore, met en place et accompagne les projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les établissements. Elle propose et anime les actions de formation et les stages académiques à destination des équipes pédagogiques. Elle coordonne le travail des professeurs en service édu-

catif dans les musées et structures culturelles de l'académie et le travail des référents culture dans les collèges et lycées. Elle contribue, en relation avec les partenaires institutionnels, au développement des parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire de l'académie de Poitiers.

Délégué académique à l'action culturelle

Mathias CHARTON • daac@ac-poitiers.fr

Adjointe au Délégué académique à l'action culturelle - coordonnatrice réseau des référents culture, des professeurs relais en service éducatif (PRSE) et ADAGE

Isabelle LESOUPLE • isabelle.lesouple@ac-poitiers.fr

Secrétariat Daac

Virginie PROUX • secretariat.daac@ac-poitiers.fr

Conseillers académiques

Arts plastiques, architecture

Grégoire BIENVENU • daac.artsplastiques@ac-poitiers.fr

Cinéma - Audiovisuel

Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

Culture scientifique, technique et industrielle

Daniel LARDEAU • daniel.lardeau@ac-poitiers.fr

Olivier ARNAUD • olivier.arnaud1@ac-poitiers.fr

Jean-Brice MEYER • jean-brice.meyer@ac-poitiers.fr

Musique - chant choral

Barbara BOUILLY • daac.musiquechantchoral@ac-poitiers.fr

Lecture-écriture - Bande dessinée

Claire SIMON • daac.lectureecriturebd@ac-poitiers.fr

Patrimoine - archéologie

Patrice ROCAS • daac.patrimoine@ac-poitiers.fr

Spectacle vivant - danse - cirque - arts de la rue

Dominique PRINCE • daac.dansecirque@ac-poitiers.fr

Théâtre

Isabelle LESOUPLE et Nathalie RIMBAULT-RAITIERE •

daac.theatre@ac-poitiers.fr

Technologie informatique et communication

Thierry MARTIN • daac.communication@ac-poitiers.fr



Coordonnateurs départementaux à l'action culturelle

Charente

Aurore BOIRON • aurore.boiron1@ac-poitiers.fr
Sophie BONNET • cpd.artsvisuels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Martine BÉZAGU • mdac1.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Crystèle FERJOU • crystele.ferjou@ac-poitiers.fr
Sylvain ROUGER • sylvain.rouger1@ac-poitiers.fr

Vienne

Patrice ROCAS • patrice.rocas@ac-poitiers.fr

Accompagnement ADAGE

adage@ac-poitiers.fr

Charente : adage16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime : adage17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : adage79@ac-poitiers.fr

Vienne : adage86@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/daac/
X (Twitter) : @daacpoitiers

LA CORRESPONDANTE ACADÉMIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES (CAST)

Le Cast a pour mission, en collaboration avec la DAAC, de favoriser la mise en œuvre d'actions de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). Correspondant auprès de l'Académie des Sciences, il informe et accompagne les équipes pédagogiques sur les dispositifs, les concours et les événements liés à la CSTI.

Contact : N.



ACAD'ÔCHŒUR

Créé en 2021 par le rectorat de l'académie de Poitiers, Acad'ÔChoeur est le tout premier chœur académique d'adolescents de France. Véritable vitrine des pratiques artistiques de nos jeunes, il réunit 48 jeunes chanteurs issus de chorales scolaires de l'académie de Poitiers. Âgés de 11 à 17 ans, ces adolescents investissent un répertoire contemporain riche et varié, qu'ils incarnent avec enthousiasme, dynamisme, et un immense talent.

En savoir + www.acadochoeur.fr

EUROPE ET INTERNATIONAL

SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION (SRAREIC) – SITE DE POITIERS

Le Service régional académique aux relations européennes internationales et à la coopération (SRAREIC) - Site de Poitiers, est chargé d'impulser et de piloter au sein de l'académie de Poitiers la politique internationale définie dans le projet de service du SRAREIC en déclinaison des orientations nationales et de la feuille de route de la région académique. Associé au pilotage des chantiers transversaux impliquant une dimension internationale, il coordonne l'ensemble des activités académiques d'échanges et de partenariats avec les pays étrangers.

En coopération avec les corps d'inspection pédagogique, les inspections académiques et les équipes de

direction, il accompagne, de la maternelle aux BTS, les équipes éducatives dans leur démarche de projets européens ou internationaux en leur apportant conseils, expertise, information et formation.

Il soutient les établissements et les personnels pour la mise en place de leurs projets, qu'il s'agisse d'actions bilatérales ou multilatérales, d'échanges scolaires, d'appariements, de programmes européens, de mobilité et formation des personnels (Erasmus+, etc.). Il organise également des réunions d'information et des formations sur ces thèmes, à différentes échelles selon les besoins (académie, bassin, réseau, établissement).



Déléguée de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Séverine VERSCHAEVE • drareic@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

Adjointe à la déléguée régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération – Pôle territorial de Poitiers

Claire LE CAM • dareic@ac-poitiers.fr

Chargée de mission académique

Isabelle GIRARD • isabelle.girard3@ac-poitiers.fr

Chargée d'affaires administratives et financières

Sylvie AOUIZERATE • sylvie.aouizerate@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php



SPORT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES)

Les SDJES sont placés auprès des directeurs académiques des services de l'éducation nationale (Dasen). Leur action permet de développer une vision complète de l'enfant et de favoriser la continuité des différents temps d'éducation : formelle (scolaires) et non formelle (périscolaires et extrascolaires). Ils visent à renforcer les politiques publiques sportives, associatives et d'engagement en faveur de l'enfant, du jeune et de l'adulte.

Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'académie de Poitiers

SDJES Charente :

DSDEN de Charente - 05 17 84 01 30

SDJES Charente-Maritime :

DSDEN de Charente-Maritime - 05 16 52 68 00

SDJES Deux-Sèvres :

DSDEN des Deux-Sèvres - 05 17 84 02 30

SDJES Vienne :

DSDEN de la Vienne - 05 16 52 66 00

DEUX FÉDÉRATIONS DE SPORT SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

• UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ (USEP)

L'Usep organise des rencontres sportives et culturelles, au niveau local, départemental et régional, pour les élèves de classes maternelles et élémentaires.

Comité régional Usep Nouvelle-Aquitaine

Président : Renaud BONNENFANT •
rbonnenfant.creusepna@gmail.com

Délégués Usep départementaux

Charente : usep.charente@gmail.com

Charente-Maritime : ufolep-usep@laligue17.org

Deux-Sèvres : usep@laligue79.org

Vienne : usep@laligue86.org

En savoir + : nouvelleaquitaine.comite.usep.org



• UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)

L'UNSS a pour mission d'organiser et de développer la pratique et la rencontre sportive, en complément de l'éducation physique et sportive ; de participer à la formation des élèves dans différents rôles (jeune arbitre, jeune coach, jeune reporter, jeune secouriste, ...) ainsi qu'à l'apprentissage de la vie associative, pour les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

Directrice académique

Claire MACHEFAUX •
sr-unss@ac-poitiers.fr

Directeurs départementaux

Charente : Mathieu SAUVAGET •
sd016@unss.org

Charente-Maritime :

Martine DILLENBOURG •
sd017@unss.org /
unss-dsd17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres :

Christelle BOBINET •
sd079@unss.org

Vienne :

Loïc LAURENT •
sd086@unss.org /
unss86@ac-poitiers.fr

En savoir +
unss.org



LABEL GÉNÉRATION 2030

Le label « Génération 2024 » est renommé "Génération 2030", dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030. Ce label, pour les écoles, établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur, vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes et promouvoir l'engagement associatif. Être labellisé, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Référent académique - Jean-Charles THÉVENOT • jean-charles.thevenot@ac-poitiers.fr

POLE SANTÉ EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Dans chaque département de l'académie, les personnels de santé de l'éducation nationale sont chargés des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement scolaire du premier et du second degrés de leur secteur d'intervention.



Médecin, conseiller technique du recteur N.

Infirmière, conseillère technique du recteur
Sabrina ALLEGRE • sabrina.allegre@ac-poitiers.fr

Médecins, conseillers techniques des DASEN

Charente :
Adra BEMMANSOUR • adra.bemmansour@ac-poitiers.fr
Charente-Maritime :
Pascale POUCHELLE • pascale.pouchelle@ac-poitiers.fr
Gary BOUKHORS • gary.boukhors@ac-poitiers.fr
Deux-Sèvres : Clotilde CARLIER • clotilde.carlier@ac-poitiers.fr
Vienne : Eleonore DANDRIEU-BARBE • eleonore.dandrieu-barbe@ac-poitiers.fr

Infirmières, conseillères techniques des DASEN

Charente : Virginie NOUALET • infirmiere16@ac-poitiers.fr
Charente-Maritime : Laurence ARBEILLE-DUBOIS • laurence.arbeille-dubois@ac-poitiers.fr
Deux-Sèvres : Catherine SENTIS • catherine.sentis@ac-poitiers.fr
Vienne : Laurence GAULE • laurence.gaule@ac-poitiers.fr

PROGRAMME EDUCATION À LA VIE AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE (EVAR-S)

Dans le premier degré, l'éducation à la vie affective et relationnelle permet aux élèves de développer leur réflexion sur les sentiments, le respect de l'autre et l'expression des émotions. Les questions de sexualité ne sont pas abordées. Dans le second degré, les enseignements intègrent l'anatomie, la reproduction, la prévention des risques, ainsi que les droits humains adaptés à l'âge et à la maturité des élèves. Les compétences psychosociales sont au cœur du programme EVAR-S.

Contact : EAS-EVAR-EVARs@ac-poitiers.fr

POLE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Le service social en faveur des élèves, service social spécialisé de l'éducation nationale, concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Élément essentiel du système éducatif, il participe du droit à l'éducation garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté.

Conseiller technique de service social auprès du recteur

Christophe RAVET • christophe.ravet@ac-poitiers.fr

Conseillers techniques de service social auprès des Dassen

Charente :

Béatrice LEHOUX • beatrice.lehoux@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime :

Carole ROBIN • carole.robin@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres :

Nathalie PHELIPPEAU • nathalie.phelippeau@ac-poitiers.fr

Vienne :

Lisa MOULINAT • lisa.moulinat@ac-poitiers.fr

LES DÉLÉGUÉS DU BIEN-ÊTRE

L'académie de Poitiers mène depuis 2022 le projet expérimental des délégués du bien-être. Les élèves de 1^{re} engagés bénéficient d'un parcours de formation pour développer quatre compétences psychosociales :

- ▶ savoir être en pleine conscience ;
- ▶ savoir résoudre des problèmes ;
- ▶ s'autoévaluer positivement ;
- ▶ développer des relations positives.

Ils ont pour mission de diffuser de l'optimisme et d'orienter les élèves en difficulté vers l'équipe des adultes référents dédiée au projet. En 3 ans, 463 élèves et 67 adultes référents ont été formés.

Référente académique

Délégués du bien-être

Isabelle Etcheto,

psychologue du travail

isabelle.etcheto@ac-poitiers.fr



COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES (CPS) DES ÉLÈVES

Les CPS sont un ensemble de capacités (cognitives, émotionnelles et sociales), qui augmentent le pouvoir d'agir et le bien-être psychique dans le but de s'épanouir individuellement pour favoriser le vivre ensemble. L'École s'est saisie de cet objet pour répondre à des enjeux majeurs : faire réussir tous les élèves, améliorer la santé mentale, mettre les établissements au cœur des projets de territoire visant à travailler les CPS sur l'ensemble des temps de l'enfant tout en renforçant le lien avec les familles.

Contact : delegation.academique.CPS@ac-poitiers.fr

ÉDUCATION PRIORITAIRE

CENTRE ACADÉMIQUE DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (CAREP)

Le CAREP accompagne la mise en œuvre de la politique d'éducation prioritaire dont l'objectif est de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

S'appuyant sur les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire, le CAREP, par sa position de carrefour et son rôle d'interface, anime les réseaux d'éducation prioritaire à l'échelle académique et tisse des liens entre ses différents acteurs.

Ses missions :

- ▶ favoriser la cohérence, la mutualisation et l'harmonisation des actions des réseaux d'éducation prioritaire développant une culture commune ;
- ▶ concevoir, mettre en œuvre et évaluer les dispositifs de formation académiques dédiés à l'éducation prioritaire ;
- ▶ contribuer au déploiement de l'actualité institutionnelle ;
- ▶ accompagner les réseaux d'éducation prioritaire ;
- ▶ contribuer à l'enrichissement ainsi qu'au partage des ressources et pratiques favorisant les apprentissages des élèves.

L'espace pédagogique du CAREP fournit toutes les informations relatives à l'éducation prioritaire : textes officiels, dispositifs, gestes professionnels efficaces, actions innovantes des réseaux de l'académie et littérature scientifique sur les grandes thématiques de l'éducation prioritaire.

Pilotage académique pour l'éducation prioritaire

Mahdi TAMENE, référent académique
Anne BOUCKER, correspondante académique

Chargée de mission

Nathalie MAUCOEUR-SORBETS

Contact

carep@ac-poitiers.fr

Site internet

ww2.ac-poitiers.fr/carep/



SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

LE SERVICE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (SDSA)

Le SDSA coordonne et met en œuvre la politique de défense, de sécurité, de vigilance, de prévention de crise et de réponse aux situations d'urgence. Il élabore et garantit notamment l'application des politiques de :

- ▶ sécurité des personnels, des usagers et des structures, veille, alerte et analyse, dispositif ministériel de crise, planification, formation et gestion de crise ;
- ▶ sécurité numérique.

Il coordonne la mise en œuvre des politiques de respect des valeurs de la République à l'École, en lien avec les services ministériels concernés.

Directeur du SDSA

Philippe Millet (directeur de cabinet du recteur)
Assisté de Yann Toussaint (directeur de cabinet adjoint)

Correspondants départementaux

Charente : José Coutinho

Charente-Maritime : Catherine Lepasant

Deux-Sèvres : Charline Denis

Vienne : Alexandre Menanteau

Contact : dircab@ac-poitiers.fr

ÉQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (EMSA)

L'EMSA accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre des procédures réglementaires de mise en sécurité des personnes et des biens. Elle participe à des actions de formation et de prévention sur les sujets de la sécurité et de la gestion des crises. Elle est composée d'un conseiller technique sécurité auprès du recteur et de onze agents implantées dans les quatre départements de l'académie.

Conseiller sécurité du recteur d'académie

Jean-Louis PIEDEBOUT • jean-louis.piedebout@ac-poitiers.fr

Charente

Thierry BOUILLAUD • thierry.bouillaud@ac-poitiers.fr

Jean-Christophe Benard • Jean-Christophe.Benard@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Roland LE DREFF • roland.le-dreff@ac-poitiers.fr

Xavier COULANGE • xavier.coulang@ac-poitiers.fr

Benoît MONROSTY • benoit.monrosty@ac-poitiers.fr

Didier FENEANT • didier.feneant@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Hervé BARDY • herve.bardy@ac-poitiers.fr

Jean-Christophe COQUIS-GENTILS

Jean-christophe.coquis-gentils@ac-poitiers.fr

Vienne

Olivier CAILLE • olivier.caille@ac-poitiers.fr

Adeline MOREAU • adeline.moreau1@ac-poitiers.fr



Information, orientation,
formations initiale
et continue

p. 57 à 64

RÉSEAU D'INFORMATION, ORIENTATION ET INSERTION

SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE À L'INSERTION, À L'ORIENTATION ET À LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE (SRAIOLDS) – SITE DE POITIERS

La politique en matière d'information, d'insertion et d'orientation est pilotée par le Service régional académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (SRAIOLDS).

Dans l'académie de Poitiers, le SRAIOLDS, en collaboration avec les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO) de chaque DSDEN, assure la mise en œuvre de la politique régionale d'orientation, en tenant compte des particularités de l'académie et de ses territoires.

•• SES MISSIONS

- ▶ **Pilotage** : procédures d'information, d'orientation et d'affectation du collège au supérieur, accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place du parcours Avenir et susciter l'ambition scolaire et la prise en compte des questions d'égalité des chances, notamment en matière de mixité dans les parcours de formation.
- ▶ **Animation** et contribution au réseau des centres d'information et d'orientation (CIO) de l'académie et aux relations écoles-entreprises, en partenariat avec les acteurs régionaux, locaux et associatifs (service public régional d'orientation SPRO).
- ▶ **Communication**, accompagnement et information des élèves, des familles et des équipes éducatives, sur l'orientation, l'affectation et l'insertion.
- ▶ **Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) à travers :**
 - **8 réseaux formation qualification emploi (FO-QUALE)** sous la responsabilité de chefs d'établissement chargés de prévenir les ruptures de parcours de formation dans les établissements et de développer des solutions de "raccrochage" conduisant à la qualification et à l'insertion ;
 - **15 pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS)** répartis sur tous les territoires de l'académie ;
 - **10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)** sur chacun des bassins d'éducation et de formation de l'académie.



Téléchargez le guide des dispositifs et formations au services de l'ambition scolaire

bit.ly/acpoitiers15

Adjoint au chef du SRAIOLDS,
réfèrent académique Parcours
Avenir - continuum Bac -5/+3
Yannick THEVENET

Cheffe de pôle Accompagnement
et mise en oeuvre des parcours
d'orientation
Stéphanie BELLOTEAU

Chef de pôle Ambition
et persévérance scolaire
Patrick DELAUNAY

Chargée de mission projet CODA
(en lien avec les universités
de La Rochelle et de Poitiers)
Stéphanie SAVARY

Contact
saiio@ac-poitiers.fr

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les CIO accueillent, conseillent tout public et en priorité le public scolaire et leur famille. Ils informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers. Les CIO observent et analysent le parcours des élèves et les évolutions du marché du travail sur leur territoire.

Charente

- 1 • Angoulême • 05 16 52 69 10
- 2 • Cognac • 05 16 52 69 18
- 3 • Confolens • 05 16 52 69 11

Charente-Martinie

- 4 • Jonzac (point d'accueil Royan) • 05 16 52 69 27
- 5 • La Rochelle • 05 16 52 69 28
- 6 • Rochefort • 05 16 52 69 40
- 7 • Saint-Jean-d'Angély (point d'accueil Saintes) • 05 16 52 69 72

Deux-Sèvres

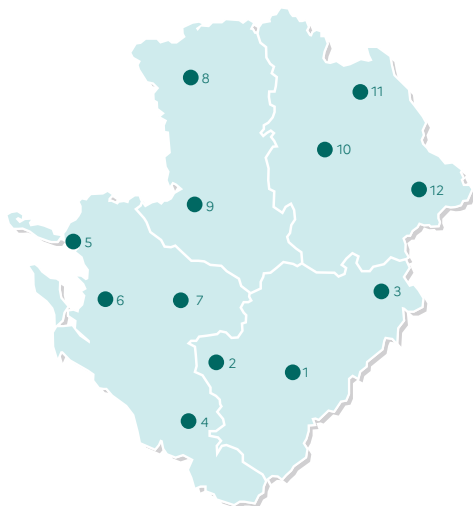
- 8 • Bressuire • 05 16 52 69 52
- 9 • Niort • 05 16 52 69 29

Vienne

- 10 • Poitiers • 05 16 52 69 68
- 11 • Châtellerault • 05 16 52 69 61
- 12 • Montmorillon • 05 16 52 69 17

En savoir +

cio.ac-poitiers.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS (DRONISEP)

• • SES MISSIONS

- **Informier** : délivrer à tous les publics une information fiable et exhaustive sur les activités professionnelles, les métiers, les systèmes de formation et de qualification. Leur en assurer un accès facilité et adapté aux usages via des services, des productions numériques et imprimés, adossés à des bases de données actualisées en permanence.
- **Accompagner** : mettre à disposition des jeunes, de leurs familles et de celles et ceux qui les guident, des outils et des dispositifs pédagogiques qui permettent d'acquérir la compétence, à savoir s'orienter tout au long de la vie. Garante de l'intérêt général, la Dronisep participe à la coordination des actions qui développent la capacité à savoir devenir et s'assure en permanence de l'impact de ses services sur la diversité de ses publics.

En savoir +

onisep.fr/pres-de-chez-vous

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

SERVICE RÉGIONAL ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE, CONTINUE ET PAR APPRENTISSAGE (SRAFPICA) - SITE DE POITIERS

La politique de l'ensemble des formations professionnelles est désormais pilotée au niveau du Service régional académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage. À l'échelle de l'académie de Poitiers, le SRAFPICA participe à la définition et à la mise en œuvre de cette politique en lien avec tous les acteurs concernés.

• • SES MISSIONS

- ▶ **Définir** la carte des formations professionnelles et technologiques en lien avec les services du Conseil régional et de la région académique Nouvelle-Aquitaine.
- ▶ **Rechercher** la complémentarité et la synergie entre les voies de formation.
- ▶ **Apporter** une aide logistique aux établissements pour l'analyse et l'évolution des structures pédagogiques et des équipements.
- ▶ **Favoriser et pérenniser** les relations des établissements de formation avec les entreprises : opérations éducatives conjointes, conventions locales de partenariats pilotées par la mission REE : Relation éducation économie, comités locaux école-entreprise (CLEE).
- ▶ **Organiser** le dialogue avec les branches professionnelles et les partenaires institutionnels.
- ▶ **Piloter** l'enseignement pour la santé et la sécurité au travail (ESST) à destination des professeurs.

Contact

05 16 52 65 34 • srafpica-poitiers@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

Adjoint au chef du Srafpica

Ahmed BAUVIN

Cheffe de pôle Apprentissage et RH

Catherine BONTEMPS

Cheffe de pôle Mission REE et formation continue

Françoise ELIAS

Chargée de mission du pôle Appui aux établissements (Carte des formations - Équipements - CMQ)

Marina DESCHAMPS

Coordonnatrice de la cellule enseignement de la santé et sécurité au travail

Elisabeth FESTOU • dafpic-esst@ac-poitiers.fr

•• DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS (DAVA)

Le Dava est en charge de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour tous les diplômes de l'éducation nationale du CAP au BTS. Il a une première mission d'information et de conseil du public, des organisations, des entreprises, des institutions, etc. Il coordonne également l'organisation et la gestion académique de la VAE en lien avec les corps d'inspection et la division des examens et concours (DEC).

Chargée de mission DAVA
Manon ZAHND • dava@ac-poitiers.fr

•• RELATION ÉDUCATION ÉCONOMIE (REE)

Elle a pour objectif de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, les branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique, associatif, local. Elle participe également, au travers de ses partenariats, à la mise en œuvre du parcours Avenir, des pôles de stages et la création de comités locaux école-entreprise (Clee, voir p. 24).

Coordonnatrice relation éducation - économie -
Animation des comités locaux école-entreprise -
Lycée des métiers
Sandrine BARBA • dafpic-ma2e@ac-poitiers.fr



CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE (MCFPA)

Comme chaque ministère certificateur, l'éducation nationale a mis en place une mission de contrôle pédagogique des formations préparées en apprentissage.

L'objectif de cette mission est de contrôler la qualité pédagogique de la formation délivrée aux apprentis en centre de formation des apprentis (CFA) et en entreprise jusqu'à l'obtention des diplômes du CAP au BTS.

La mission peut être saisie par les apprentis, les employeurs, les CFA pour tout dysfonctionnement constaté au niveau de la formation. Les contrôles pédagogiques sont assurés par les inspecteurs en collaboration avec des experts proposés par les branches professionnelles et les chambres consulaires et peuvent porter sur l'organisation pédagogique de la formation, les méthodes et outils, la pédagogie de l'alternance, les tâches confiées chez l'employeur, les durées de formation, les compétences des formateurs et maîtres d'apprentissage...

Coordonnatrice de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage :

Carole GASCHARD • mcpfa@ac-poitiers.fr

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE (FTLV)

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (GIP FCIP)

Le GIP FCIP est un organisme public dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Le GIP FCIP de l'académie de Poitiers est au service de la politique académique et de la région académique, il a pour objet la mise en œuvre d'un ensemble de services concourant à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. Il a des missions de coordination et de gestion de projets, de formation et d'ingénierie conseil. Il exerce son activité en direction d'interlocuteurs multiples.

Il agit en tant que partenaire et coordinateur, offrant des services adaptés aux besoins des individus, des entreprises et des territoires, tout en favorisant le développement des compétences et la réussite professionnelle. Il collabore étroitement avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux pour développer une offre de formation pertinente, en phase avec les évolutions du marché du travail et les besoins du secteur économique.

Ses principales activités sont :

- ▶ la formation en apprentissage ;
- ▶ les prestations d'accompagnement et de formation continue :
 - bilan de compétences
 - professionnalisation des acteurs de la formation
 - accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- ▶ la gestion et la coordination de projets pour l'éducation nationale, notamment :
 - projets européens développés au sein de la région académique, au service des politiques académiques, en particulier de la lutte contre les interruptions de parcours de formation ;
 - projets soutenus par France 2030 : le GIP FCIP est notamment chef de file des projets CMQ NFP 4.0 et Campus Numeria autour du numérique pour la formation.

LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) ACADÉMIQUE

Le CFA académique est un réseau de 64 unités de formation par apprentissage (UFA) positionnées au sein des établissements scolaires de l'académie de Poitiers, accueillant plus de 1 500 apprentis.

05 49 32 62 22

En savoir+ cfa-acad-poitiers.fr

GRETA POITOU-CHARENTES DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Le réseau national des Greta (GRoupement d'ETablissements) est, depuis 50 ans, l'opérateur historique de l'éducation nationale pour la formation professionnelle des adultes.

Le Greta Poitou-Charentes met en œuvre la politique académique, et de région académique, dans le cadre de la loi dite Avenir professionnel de septembre 2018. A ce titre, le Greta assure l'ingénierie et la mise en œuvre d'une offre adaptée aux territoires et à leurs évolutions.

Le Greta s'inscrit dans une démarche partenariale forte avec les acteurs de la sphère emploi-formation. Il répond aux besoins en compétences des entreprises et leurs salariés, des collectivités et des personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion. Son offre de service englobe un ensemble de prestations de formation et d'insertion, et d'accompagnement VAE.

La Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de son Habilitation de service public et de son programme régional de formation, a mandaté le Greta pour former les demandeurs d'emploi éligibles aux métiers en tension.

GRETA Poitou-Charentes

Établissement support : lycée Nelson Mandela
63, rue de la Bugellerie - BP 90 621
86 000 Poitiers Cedex
05 49 88 64 89

En savoir +
greta-poitou-charentes.fr/

Les points forts du Greta :

- ▶ un maillage territorial unique avec 8 agences et près de 160 lieux de formation dans les lycées et collèges adhérents au groupement, plus de 7000 personnes formées chaque année ;
- ▶ environ 200 formations certifiantes ou modulaires dans de nombreux secteurs, de nombreuses formations en alternance (en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) ou uniquement en centre ;
- ▶ des modalités de formations variées et adaptées au parcours de chacun ; l'individualisation est au cœur de l'ingénierie de formation pour garantir la réussite professionnelle de chacun.





Enseignement supérieur

p. 65 à 70

UNIVERSITÉ DE POITIERS

L'université de Poitiers regroupe sept facultés, deux écoles d'ingénieurs et cinq instituts qui accueillent près de 30 000 étudiants. Elle emploie environ 3 000 personnes.

FACULTÉS, INSTITUTS ET ÉCOLES

7 FACULTÉS

- ▶ Droit et Sciences sociales
- ▶ Sciences économiques
- ▶ Sciences Fondamentales et appliquées
- ▶ Lettres et langues
- ▶ Sciences humaines et arts
- ▶ Sciences du sport
- ▶ Santé

2 ÉCOLES

- ▶ École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (Ensip)
- ▶ École nationale supérieure des sciences applicatives et du risque (Ensar)

6 INSTITUTS

- ▶ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
- ▶ Institut universitaire de technologie de Poitiers, Niort, Châtelleraut (IUT 86)
- ▶ Institut universitaire de technologie d'Angoulême (IUT 16)
- ▶ Institut d'administration des entreprises (IAE)
- ▶ Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)

Présidente

Virginie LAVAL

Accueil de la présidence

15 rue de l'Hôtel Dieu - Bâtiments E5-E7
TSA 71 117 - 86 073 Poitiers cedex 09
Standard : 05 49 45 30 00

Secrétariat général

05 49 45 30 43

Direction de la communication

05 49 45 30 77 • communication@univ-poitiers.fr

Agence comptable

05 49 45 30 10

Direction des ressources humaines

05 49 45 30 74

Direction du pôle formation et réussite étudiante

05 49 45 30 44

Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite étudiante et l'entrepreneuriat (SAFIRE)

05 49 45 44 60 • safire@univ-poitiers

UP&Pro (Formation continue, alternance et relations entreprises)

05 49 45 44 60 • up-pro@univ-poitiers.fr



INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (INSPÉ)

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de l'académie de Poitiers composante de, intégré à l'Université de Poitiers, développe un projet de formation en collaboration avec l'académie de Poitiers et La Rochelle Université.

L'Inspé prépare aux diplômes nationaux du master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), pour répondre aux enjeux de la formation universitaire professionnalisante des enseignants. L'Inspé est également en charge, en collaboration avec l'École académique de formation continue (EAFC), de la formation continue des personnels d'enseignement et d'encadrement stagiaires (PEES).

NOUVELLE FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS

En 2025, la formation initiale évolue : les concours d'enseignement (1er degré, 2nd degré, CPE) sont désormais accessibles dès la licence, suivis d'un master professionnalisant de 2 ans rémunéré.

Directeur de l'Inspé de l'académie de Poitiers

Denis ALAMARGOT

Inspé - Site du Campus de Poitiers

5 rue Shirin Ebadi
Bâtiment B20
TSA 71 108 - 86 073 Poitiers
cedex 9

Inspé - Site du Campus des Valois

553 route de la Croix du Milieu
16 400 La Couronne

Inspé - Site du Campus de Niort

8-11 rue Archimède
Bâtiment J2
CS 18 448
79 024 Niort cedex

Inspé - Site du Campus de La Rochelle

Institut Littoral Urbain Durable
Intelligent
Avenue Michel Crépeau
17 042 La Rochelle cedex 1

L'Inspé de l'académie de Poitiers est accrédité à délivrer le diplôme national de master dans les mentions suivantes :

- ▶ MEEF1 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention 1^{er} degré (professeur des écoles) ;
- ▶ MEEF2 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention 2^d degré (professeur en collège et lycée) incluant 13 parcours disciplinaires ;
- ▶ MEEF 3 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif, mention encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation) ;
- ▶ MEEF 4 : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention Pratiques et ingénierie de la formation (PIF), incluant 4 parcours :
 - formation des adultes, accompagnement, conseil (FACO) ;
 - inclusion et participation - handicap, difficultés, dépendance (IPH2D) ;
 - ingénierie, médiations, e-éducation (IME) ;
 - ingénierie pédagogique de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur (IPEF-ENS).

L'Inspé de l'académie de Poitiers offre également des formations validées par un diplôme universitaire :

- ▶ DIU Sciences cognitives pour l'éducation et la formation ;
- ▶ DU Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFÉ) ;
- ▶ DU Préparation au Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).

LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Avec son campus en cœur de ville, La Rochelle Université accueille chaque année environ 8 000 étudiantes et étudiants. Spécialisée dans les enjeux environnementaux en milieu littoral, elle emploie près de 1 800 personnes et propose plus de 60 diplômes nationaux, de la licence au doctorat, dans des domaines variés : sciences et technologies, santé, droit, économie, gestion, lettres, langues, arts et sciences humaines.

COMPOSANTES

- ▶ Pôle Licences Collegium
- ▶ Institut Littoral Urbain Durable et Intelligent
- ▶ Institut Universitaire de Technologie (IUT)



Présidence

Gérard Blanchard

Accueil de la présidence

23 avenue Albert Einstein
BP 33 060 - 17 031 La Rochelle
05 46 45 91 14 • cabinet@univ-lr.fr

Direction générale des services

05 46 45 87 45 • dgs@univ-lr.fr

Direction de la communication

05 46 45 85 68 • communication@univ-lr.fr

Direction du développement de la formation professionnelle, de l'alternance et des relations socio-économiques

05 46 45 72 81 • contact-alternance@univ-lr.fr

Direction de l'orientation et de l'insertion

05 46 45 72 81 • orientation@univ-lr.fr

Qualité et amélioration continue dans le domaine des formations

05 46 45 72 80 • formationcontinue@univ-lr.fr

Direction du système d'information

05 46 45 82 14 • contact-dsi@univ-lr.fr

Développement durable et responsabilité sociale

05.46.50.76.84 • ddrs@univ-lr.fr

Bibliothèque universitaire

05 46 45 39 69 • contact_bu@univ-lr.fr

Direction des études et de la vie universitaire

05 46 45 82 44 devu@univ-lr.fr

Espace culture / Maison de l'étudiant

05 16 49 67 76 • culture@univ-lr.fr

Service de santé universitaire

05 46 45 84 46 • sdsu@univ-lr.fr

Service universitaire des activités physiques, sportives et d'expression

05 46 45 18 94 • suapse@univ-lr.fr

Direction des relations internationales Europe et francophonie

05 86 56 21 27 • drief@univ-lr.fr

INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MÉCANIQUE ET D'AÉROTECHNIQUE (ISAE-ENSMA)

Créée en 1948 à Poitiers, l'ISAE-ENSMA forme des ingénieurs dans les domaines de la mécanique et de l'aérotechnique (mécanique des fluides et des structures, aérodynamique, énergie, thermique, propulsion, matériaux, informatique industrielle). Depuis 1993, l'école est implantée sur le campus du Futuroscope. Elle est membre fondateur du groupe ISAE, premier pôle mondial de formation supérieure en aéronautique et spatial.

La formation d'ingénieurs sous statut étudiant, dispensée sur trois ans à l'ISAE-ENSMA, permet aux jeunes diplômés de s'orienter vers des fonctions type bureaux d'études, recherche et développement, pour l'essentiel dans les secteurs des industries de l'aéronautique, du spatial, du transport terrestre et de l'énergie.

La formation d'ingénieurs par apprentissage "Industrialisation et Méthodes pour l'Aéronautique et l'Espace", élaborée conjointement avec les écoles du Groupe ISAE propose un cursus de trois ans associant formation en milieu professionnel, programme académique d'excellence et pédagogie innovante.

L'ISAE-Ensma organise également **la formation des Masters et Doctorants** et développe une offre de **formations tout au long de la vie** par le biais d'une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Directeur
Majdi KHOUDEIR

ISAE-Ensma
Téléport 2
1 avenue Clément Ader • BP 40 109
86 961 Futuroscope Chasseneuil cedex
05 49 49 80 80 • scolarite@ensma.fr

En savoir +
isae-ensma.fr



SCIENCES PO – CAMPUS DE POITIERS

Créé en 2001, le campus de Poitiers du collège universitaire de Sciences Po propose le Bachelor de Sciences Po, une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales commune à l'ensemble du Collège universitaire. Les étudiants ont la possibilité d'approfondir les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Amérique latine, dans une perspective comparatiste avec l'Union européenne, et notamment la péninsule ibérique.

Avec des promotions d'environ 140 étudiants issus de plus d'une vingtaine de pays, le campus de Poitiers offre un taux d'encadrement garantissant aux étudiants la régularité de leur progression, ainsi qu'une convivialité toute latine.

Directeur du Campus de Poitiers
Pascale LECLERCQ

Collège universitaire - Campus Amérique latine et Caraïbes de Poitiers
23 rue Jean-Jaurès - 86 000 Poitiers
05 49 50 96 76

En savoir +
sciencespo.fr

SciencesPo

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM)

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche placé sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Fondé en 1794 dans le but de perfectionner l'industrie nationale, son objectif est « d'éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître », selon les propres termes de son fondateur, l'Abbé Grégoire.

Le Cnam a aujourd'hui principalement 3 missions :

- ▶ la formation tout au long de la vie, du Bac à Bac +8 ;
- ▶ la recherche technologique et l'innovation ;
- ▶ la diffusion de la culture scientifique et technique via ses bibliothèques et son musée à Paris

Le Cnam propose des formations en ligne ou en présentiel, en proximité dans l'une de ses 13 antennes Cnam en région Nouvelle-Aquitaine.

Directeur

Jean-Sébastien CHANTÔME

Siège

2 rue Marc Sangnier
Cité Numérique
33 130 Bègles

Centres Cnam dans l'académie de Poitiers Centre de Poitiers

2 avenue Gustave Eiffel
Téléport 2
86 960 Futuroscope
Chasseneuil

Centre de Niort

10, place de la Comédie
79 000 Niort

Centre d'Angoulême

138 rue de Bordeaux
16 000 Angoulême

En savoir plus +

05 57 59 23 00
cnam-nouvelle-aquitaine.fr

le cnam
Nouvelle-Aquitaine

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Crous propose des services à l'étudiant dans six grands domaines : bourses, action sociale, hébergement, restauration, culture, jobs.

Les services du Crous sont ouverts aux étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et, en ce qui concerne les bourses sur critères sociaux gérées par le Crous, dans des établissements relevant des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture et de la Culture. Le Crous de Poitiers est présent sur l'ensemble de l'académie de Poitiers.

Directrice générale

Laurence MAGET-SIEGEL

Crous de Poitiers

15 rue Guillaume VII le Troubadour
BP629 86 022 Poitiers cedex
secretariat.direction@crous-poitiers.fr

Site de La Rochelle/Niort

15 rue de Vaux de Foletier
17 026 La Rochelle cedex
direction.larochelle@crous-poitiers.fr

Site d'Angoulême - La Couronne

La Croix du Milieu
16 400 la Couronne
direction.angouleme@crous-poitiers.fr

Site Futuroscope - Châtelleraut

Restaurant universitaire Gémini
Téléport 2
8 avenue Blaise Pascal
86 960 Futuroscope Chasseneuil
direction.futuroscope@crous-poitiers.fr



crous-poitiers.fr



Informations pratiques

p. 71 à 75

CALENDRIER SCOLAIRE 2025 - 2026



ZONE A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Vendredi 29 août 2025		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 1^{er} septembre 2025		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Reprise des cours : mardi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 7 février 2026 Reprise des cours : lundi 23 février 2026	Fin des cours : samedi 14 février 2026 Reprise des cours : lundi 2 mars 2026	Fin des cours : samedi 21 février 2026 Reprise des cours : lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2026 Reprise des cours : lundi 20 avril 2026	Fin des cours : samedi 11 avril 2026 Reprise des cours : mardi 27 avril 2026	Fin des cours : samedi 18 avril 2026 Reprise des cours : mardi 4 mai 2026
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2026		

ADRESSES UTILES

LES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION

• • PRÉFECTURES

Région Nouvelle-Aquitaine

Préfet : Etienne GUYOT
2 Esplanade Charles de Gaulle
CS 41 397 • 33 077 Bordeaux
Cedex

En savoir + prefectures-regions.
gouv.fr/nouvelle-aquitaine

Charente

Préfet : Jérôme HARNOIS
7-9, rue de la Préfecture
CS 92 301 • 16 023 Angoulême
Cedex

En savoir +
charente.gouv.fr

Charente-Maritime

Préfet : Brice BLONDEL
38 rue Réaumur
CS 70 000 • 17 017 La Rochelle
Cedex 01

En savoir +
charente-maritime.gouv.fr

Deux-Sèvres

Préfet : Simon FETET
4 rue du Guesclin
BP 70 000 • 79 099 Niort Cedex 09

En savoir +
deux-sevres.gouv.fr

Vienne

Préfet : Serge BOULANGER
7 place Aristide Briand
CS 30 589 • 86 021 Poitiers Cedex

En savoir +
vienne.gouv.fr

• • DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Siège à Bordeaux - Pôle

Patrimoine et architecture et
secrétariat général

54 rue Magendie
CS 41 229 - 33 074 Bordeaux
Cedex
05 57 95 02 02

Site de Poitiers - Pôle création et industries culturelles

102 Grand'Rue
BP 553 - 86 020 Poitiers Cedex
05 49 36 30 30

Site de Limoges – Pôle démocratisation et action territoriale

6 rue Haute de la Comédie
87 036 Limoges Cedex
05 55 45 66 00

En savoir +
culture.gouv.fr/Regions/DRAC-
Nouvelle-Aquitaine

• • DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

Siège à Limoges

22 rue des Pénitents Blancs
87 000 Limoges
05 55 12 90 00

Site de Poitiers

15 rue Arthur Ranc
CS 40 537 • 86 020 Poitiers Cedex
05 49 03 11 00

Site de Bordeaux

51 rue Kiéser
CS 31 387 • 33 077 Bordeaux
Cedex
05 56 00 42 00

En savoir +
draaf.nouvelle-aquitaine.
agriculture.gouv.fr



DIRECTIONS DIOCÉSAINES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Charente
226 route de Bordeaux
16 000 Angoulême
05 49 88 17 93

Charente-Maritime
6 allée du Séminaire
17100 SAINTES
05 49 88 17 93

Deux-Sèvres et Vienne
36 bd Anatole France
86000 Poitiers
05 49 88 17 93

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) NOUVELLE-AQUITAINE

Siège à Bordeaux
103 bis rue Belleville
CS 91 704 • 33 063 Bordeaux Cedex

09 69 37 00 33

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Charente
24 avenue Gambetta
16 000 Angoulême
05 16 09 50 11

Charente-Maritime
35 rue François de Vaux de Foletier
17 000 La Rochelle
05 46 45 17 77

Deux-Sèvres
26 rue de la Blauderie
79 000 Niort
05 49 08 94 90

Vienne
30 rue des Champs-Balais
86 000 Poitiers
05 49 03 04 05

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

• • CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

Site de Bordeaux
14 rue François-de-Sourdis
CS 81 383 • 33077 Bordeaux Cedex
05 57 57 80 00

Site de Poitiers
15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 50 575 • 86 021 Poitiers Cedex

05 49 55 77 00

Site de Limoges
27 boulevard de la Corderie
CS 3 116 • 87 031 Limoges Cedex 1
05 55 45 19 00

• • CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Département de la Charente
31 boulevard Emile Roux
CS 60 000 • 16 917 Angoulême
Cedex 9 • 05 16 09 50 00

En savoir+ lacharente.fr

Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République
CS 60 003 • 17 076 La Rochelle
Cedex 9 • 05 46 31 70 00

En savoir+ la.charente-maritime.fr

Département des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58 880 • 79 028 Niort Cedex •
05 49 06 79 79

En savoir+ deux-sevres.fr

Département de la Vienne
Place Aristide Briand
CS 80 379 • 86 008 Poitiers Cedex
• 05 49 55 66 00

En savoir+ lavienne86.fr



QUELQUES SIGLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- AAE** • Attaché d'administration de l'Etat
- AEDE** • Association européenne des enseignants
- AESH** • Accompagnant des élèves en situation de handicap
- ADJAENES** • Adjoint d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- ASSEDU** • Assistant d'éducation
- BOE** • Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- CAEN** • Conseil académique de l'Éducation nationale
- CAPA** • Commission administrative paritaire académique
- CAPD** • Commission administrative paritaire départementale
- CAPES** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de 2^d degré
- CAPEPS** • Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
- CAPET** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
- CCRAFCA** • Conseil consultatif régional académique de la formation continue des adultes
- CESC** • Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- CFA** • Centre de formation d'apprentis
- CLEMI** • Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information
- CRPE** • Concours de recrutement de professeurs des écoles
- CSA** • Comité social d'administration
- CSAD** • Comité social d'administration départemental
- CSEN** • Conseil scientifique de l'éducation nationale
- DAASEN** • Directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale
- DAFPE** • Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement
- DAVLC** • Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne
- DIEO** • Direction, inspection, éducation, orientation (personnels de)
- DSDEN** • Direction des services départementaux de l'éducation nationale
- EAFc** • École académique de la formation continue
- EPL** • Établissement public local d'enseignement
- EREA** • Établissement régional d'enseignement adapté
- FSSSCT** • Formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- IA-Dasen** • Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale
- IA-IPR** • Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
- IATSS** • Ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (personnels)
- IEN-ET/EG** • Inspecteur de l'éducation nationale - Enseignement technique - Enseignement général
- IEN-IO** • Inspecteur de l'éducation nationale - Information et orientation
- IGESR** • Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
- MEEF** • Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (Master)
- PACTE** • Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État
- PSY-EN** • Psychologue de l'éducation nationale
- SAENES** • Secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- SDSA** • Service de défense et de sécurité académique

Directeur de publication :
Frédéric PERISSAT, recteur de l'académie de Poitiers
 Rédaction et conception graphique :
Pôle communication du rectorat
 Sources :
Service statistique du rectorat,
documentation Insee
 Crédits photos : **rectorat de l'académie de Poitiers,**
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 Crédits vecteurs : **freepik.com**





**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'Académie de Poitiers
DSDEN de la Vienne**

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40 625 - 86 022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • www.ac-poitiers.fr